



42, rue du Chemin Vert 95460 EZANVILLE

Tél : 01.39.35.27.36 / Fax : 01.39.35.20.37

SIRET 420 796 815 00025 - APE 011 3Z

Plainedevie.org

[plainedevie@orange.fr](mailto:plainedevie@orange.fr)

Cette opération est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel « Emploi Insertion » 2014-2020

# Rapport d'activité 2017



## Du 1er Janvier au 31 Décembre 2017



# SOMMAIRE

<b>I. Objectifs et Organisation.....</b>	<b>3</b>
1 Le promoteur du projet : L'association PLAINE DE VIE .....	3
2 Les travaux de nature comme ressources d'activités et support d'actions sociales .....	3
3 Les objectifs de l'insertion par l'activité économique (I.A.E.).....	4
4 Les moyens matériels mis en œuvre .....	6
5 Les moyens humains mis en œuvre .....	6
<b>II. Développement des projets associatifs en 2017 .....</b>	<b>10</b>
1 L'action associative et institutionnelle .....	10
2 Les activités fédératives.....	10
3 Les contacts institutionnels et locaux et leurs objets .....	11
4 Les recherches de financements .....	13
5 Les opérations particulières de communication.....	14
6 Des actions particulières .....	15
7 La place particulière des bénévoles de l'association .....	16
8 Le compte de résultat 2017 de la structure .....	17
<b>III. Le chantier Cultivons La Solidarité .....</b>	<b>18</b>
1 Bref rappel du projet du jardin « Cultivons La Solidarité » (CLS).....	18
2 Le réseau des adhérents en 2017 : .....	18
3 L'action d'insertion .....	19
<b>IV. Le Chantier Environnement Patrimoine.....</b>	<b>27</b>
1 Bref rappel du projet du Chantier Environnement Patrimoine (CEP) .....	27
2 L'évolution du chantier .....	27
3 L'action d'insertion .....	28
<b>V. Le Chantier Vert Avenir .....</b>	<b>31</b>
1 Bref rappel du projet du Chantier Vert Avenir (CVA) .....	31
2 L'évolution du chantier .....	31
3 L'action d'insertion .....	32
<b>VI. Les rapports techniques.....</b>	<b>35</b>
1 Le rapport de Cécile Ménager : directrice.....	35
2 Le rapport de Manon : chargée de mission FSE .....	36
3 Le rapport de Renaud : chef de cultures .....	37
4 Le rapport d'Aymeline : encadrante technique en maraîchage .....	37
5 Le rapport de Michel : aide encadrant technique maraîchage .....	38
6 Le rapport d'Hélène : coordinatrice technique Espaces Verts.....	39
7 Le rapport de Jérémy : encadrant technique Espaces Verts.....	40
8 Le rapport de Belarmino : aide encadrant technique Espaces Verts .....	41
9 Le rapport de Virginie : accompagnatrice socioprofessionnelle .....	41
10 Le rapport d'Ikmath : assistante administrative .....	42
11 Le rapport de Laury : animatrice Nature .....	42
12 Le rapport de Tatiana : agente de développement solidaire .....	43
13 Le rapport de Maria : volontaire européenne allemande .....	44
14 Le rapport d'Imène : volontaire service civique depuis octobre.....	44
<b>VII. La parole aux jardiniers .....</b>	<b>45</b>
Retour de questionnaires de satisfaction .....	45
<b>VIII. ANNEXES.....</b>	<b>46</b>

# I. Objectifs et Organisation

Depuis sa création, l'association PLAINE DE VIE a engagé un ensemble d'actions réunissant solidarité, valorisation du patrimoine paysager et création de lien social dans la cité.

Agissant en faveur de la création d'emplois, du maintien de l'agriculture périurbaine, de l'entretien du paysage, de l'éducation à l'environnement et du développement social local, PLAINE DE VIE associe l'environnement, le social et l'emploi et se définit ainsi comme un acteur du développement durable.

## 1 Le promoteur du projet : L'association PLAINE DE VIE

C'est en 1998, dans le cadre de la lutte contre les exclusions, que quatre associations des cantons de Domont et d'Écouen, dans le Val d'Oise (Contact plus, Inven'Terre, le groupe local du Secours Catholique et Tremplin 95) ont créé PLAINE DE VIE pour réaliser, à Ezanville, un jardin d'insertion « Cultivons la solidarité » sur le modèle des jardins du Réseau Cocagne. Au fil des ans, un second chantier a vu le jour en 2005, le Potager Edith Wharton, puis un troisième en 2008, le Chantier Environnement Patrimoine et enfin un quatrième chantier en novembre 2014, le Chantier Vert Avenir. Pour des raisons stratégiques, le chantier du Potager Edith Wharton a été arrêté en décembre 2014.

Aujourd'hui, PLAINE DE VIE est une association reconnue par de nombreux partenaires et porte 3 Ateliers et Chantiers d'Insertion.

L'association inverse les critères habituels de recrutement lorsqu'elle embauche des candidats chômeurs de longue durée, parfois reconnus «travailleur handicapé». Les conduites addictives (drogues, alcool, médicaments, jeux...) des salariés sont fréquentes et pas toujours stabilisées. A ces problèmes de santé physiques et psychiques s'ajoutent des problématiques de qualification, de logement, de situations familiales instables, de démêlés avec la justice, d'adaptation à la langue française...

Attirer de futurs salariés au sein d'un collectif de travail est alors un exercice complexe car la perte de confiance en soi, le déni de ses compétences, ou les difficultés personnelles sont autant d'obstacles difficiles à surmonter pour franchir le seuil d'une entreprise et y développer des compétences collectives.

En outre, la finalité des ateliers et chantiers d'insertion fixée par la législation et les objectifs de l'association font que les jardins de PLAINE DE VIE ont uniquement une fonction de «sas» vers l'emploi. L'intention des membres de l'association n'est donc pas de fidéliser les salariés. Les capacités personnelles développées sur la structure, les compétences révélées sont au service de la personne et de son intégration future dans un emploi durable, nécessairement ailleurs.

L'exclusion masque des expériences individuelles parfois douloureuses qui relèvent d'enchaînement de situations singulières ; chaque personne a une problématique et son arrivée sur les jardins correspond à un moment particulier de son histoire. Les trajectoires humaines et les projets de vie se rencontrent sur les jardins.

## 2 Les travaux de nature comme ressources d'activités et support d'actions sociales

Historiquement repérés comme des espaces naturels au sein de la ville, les jardins permettent de côtoyer le domaine du vivant, ils constituent des lieux sociaux de convivialité et d'échanges selon le schéma suivant<sup>1</sup> emprunté au sociologue Daniel CEREZUELLE :

Consolidation de la sphère privée		Initiation à la sphère publique	
<b>Autonomisation</b>	Travail familial, Autoconsommation Utilité domestique	<b>Intégration</b>	Solidarités intra et intercommunautaires
<b>Qualification éducative</b>	Repositionnement des adultes à l'égard des enfants	<b>Qualification sociale</b>	Reconquête du statut de producteur Participation aux échanges locaux
<b>Construction symbolique du moi</b>	Transmission culturelle intergénérationnelle Rapport aux cycles du vivant	<b>Civilité</b>	Apprentissage des codes sociaux

*Tableau n°1 : éléments d'une grille d'analyse sur l'utilité sociale des jardins d'insertion*

<sup>1</sup> Extrait de dossier de presse, D. CEREZUELLE, chercheur au PADES – Programme d'autoproduction et de développement social

C'est en associant les questions de l'action sociale à l'intérêt de la conservation et/ou de la valorisation du patrimoine culturel, et/ou historique de ces lieux, que l'association inscrit ses projets d'insertion par l'activité économique.

### **3 Les objectifs de l'insertion par l'activité économique (I.A.E.<sup>2</sup>)**

L'I.A.E. tente d'apporter, dans le cadre d'une démarche progressive, partant des besoins des salariés :

- **un statut de «salarié»** et la rémunération correspondante, procurant et/ou ouvrant des droits et des devoirs,
- **un lieu de socialisation** favorisant l'acquisition de savoir-faire et améliorant les capacités individuelles de la personne à occuper durablement un poste de travail,
- **un dispositif d'accompagnement social** adapté afin de favoriser la (re-) qualification sociale des personnes,
- **un emploi porteur de sens** éloigné des activités occupationnelles,
- **une activité inscrite dans son environnement** qui, en mobilisant les partenariats locaux : habitants, associations, écoles, entreprises, etc. contribue au développement social local (DSL).

#### **a) Les finalités des chantiers d'insertion**

La loi de cohésion sociale définit le 30 avril 2008 les A.C.I.<sup>3</sup>

« Art. L. 322-4-16-8 du code du travail - Les A.C.I. assurent l'accueil, l'embauche et la mise au travail sur des actions collectives de personnes mentionnées au I de l'article L.322-4-16 et organisent le suivi, l'accompagnement, l'encadrement technique et la formation de leurs salariés en vue de faciliter leur insertion sociale et de rechercher les conditions d'une insertion professionnelle durable. ».

**Première étape d'un parcours d'insertion vers un emploi durable**, les activités de maraîchage et d'entretien des espaces verts ou des espaces ruraux servent à l'insertion socioprofessionnelle de personnes connaissant des difficultés importantes.

A ce jour, nous délimitons cinq finalités énumérées sans règles prioritaires :

- La restauration des personnes par le travail et la culture,
- La distribution de la production à un réseau d'adhérents ou d'institutions sociales locales,
- L'entretien d'espaces naturels ou jardinés, ouverts ou clos pour valoriser des paysages ou des lieux, en vue de sa «conversion/évolution» vers une vocation sociale et pédagogique,
- L'animation des lieux et l'ouverture vers l'extérieur : journées d'animation, journées du patrimoine, animations en direction des publics scolaires ou périscolaires ou jeunes handicapés...,
- La pratique de techniques culturelles durables.

Pour développer ses actions, l'association PLAINE DE VIE se définit comme étant une entreprise sociale qui propose :

- Une activité sociale : la mobilisation des personnes par l'acquisition ou la réacquisition des habitudes et des repères propres au monde du travail : assiduité, ponctualité, résistance à l'effort, soin envers la qualité de travail, comportement adéquat en milieu professionnel, etc., l'initiation aux travaux de nature ou l'approfondissement de connaissances déjà acquises,
- Une activité de production de légumes biologiques: la préparation des terrains mis en culture, la réalisation des semis et plantations (sous une serre à semis chauffée par la maturation du fumier qui sert de table chauffante sur laquelle sont positionnées les plaques de semis), l'entretien des cultures, la récolte, le conditionnement, la commercialisation des légumes et des produits.
- Une activité d'entretien des espaces naturels sensibles, en réponse à des commandes publiques (Nettoyage de sentes, entretien des bois du château d'Ecouen, ou des forêts de Carnelle ou de l'île des Aubins...).
- Une activité de création et d'entretien en espaces verts, sans utilisation de produits phytosanitaires pour répondre à la commande publique (entretien des

<sup>2</sup> I.A.E. : Insertion par l'Activité Economique

<sup>3</sup> A.C.I. : Atelier et Chantier d'Insertion

espaces verts des PMI, d'associations caritatives...), ou à des demandes de copropriété ou d'adhérents.

L'association articule toujours son action d'insertion autour de parcours individualisés selon les axes d'intervention suivants :

- Le parcours de redynamisation (ou de remobilisation),
- Le parcours d'acquisition ou de renforcement des compétences avec l'élaboration du projet professionnel,
- Le parcours de qualification aux métiers de la nature.

L'association propose de la formation. Des documents de pré-qualification maraîchère ou horticole, sous forme de supports Power Point ou de livrets sont créés afin de disposer d'une « bibliothèque » en interne et grâce auxquels PLAINE DE VIE agit dans deux directions :

- Effectuer la formation des salariés polyvalents conformément aux prescriptions de la Loi de cohésion sociale, afin de proposer des attestations de travail élaborées,
- Développer son offre de préformation en 2018 par le biais de son Centre de formation « ParNature » à destination des publics en insertion extérieurs à la structure, notamment de personnes effectuant des missions dans les associations intermédiaires. En 2017, il a été répertorié dans le nouveau catalogue DATA DOCK, des OPCA.

### **b) Les objectifs pédagogiques des chantiers d'insertion initiés par l'association**

- Le respect des différents cahiers des charges implique une attention, une méticulosité propre aux pratiques culturelles,
- Les cultures intègrent des légumes mais aussi des plantes à massifs, des arbustes libres ou taillés, et l'entretien d'un verger
- Les cultures choisies sont pratiquées selon les règles de l'art et sont source d'apprentissage,
- L'activité de production est « porteuse de sens » car cette production est distribuée à un réseau d'adhérents et/ou de partenaires sociaux, sous forme de légumes frais ou conditionnés,
- L'activité d'entretien des espaces verts ou de valorisation du petit patrimoine végétal, situé principalement dans le Val d'Oise, est un support d'apprentissage, qui permet de s'ouvrir et de s'adapter à des situations de travail suivant des commandes variées.
- Les contacts avec les adhérents et partenaires obligent les jardiniers à communiquer sur l'intérêt culturel, cultural et social des lieux, sur le travail réalisé qui doit être de qualité, notamment dans le cadre des marchés publics... Ce contact ne peut que concourir à renforcer ou rétablir l'image et l'estime de soi, source de mieux être...

Le maraîcher ou le jardinier «en situation d'insertion» peut y clarifier son projet socioprofessionnel dans le cadre d'un accompagnement global et personnalisé.

### **c) Les tâches proposées aux salariés, les profils de poste**

- L'entretien des parcelles,
- La mise en culture, manuelle ou mécanisée et respectueuse des cahiers des charges de l'agriculture biologique, d'une production régulière et diversifiée
- L'entretien des cultures, les récoltes, le conditionnement et la distribution aux réseaux de partenaires,
- La participation à l'animation des lieux.
- La réalisation de chantiers en Espaces verts ou en espaces ruraux.

### **d) Le public salarié sur les chantiers**

- L'emploi est accessible à **vingt-huit personnes relevant des minima sociaux ou des jeunes de - 26 ans**, dans le cadre de contrats aidés définis par la réglementation des CDDI.<sup>4</sup> répartis sur cinq demi-journées par semaine, de 8h15 à 12h15 ou de 13h30 à 17h30. Les contrats de 22h hebdomadaires, peuvent évoluer vers un contrat de 26h après 4 mois de présence.

<sup>4</sup> C.D.D.I. : Contrat de travail à Durée Déterminée d'Insertion

- Il est possible d'accueillir des stagiaires dans le cadre, par exemple, des PMSMP<sup>5</sup> proposées par les services instructeurs, après conventionnement par Pôle Emploi ou sur proposition de partenaires sociaux.

## 4 Les moyens matériels mis en œuvre

---

### a) Les locaux

L'association loue des locaux à Véolia. L'ensemble des bâtiments se compose d'un Algéco avec 4 salles, un hangar de 45 m<sup>2</sup> servant de vestiaire et de rangement pour le matériel, un Algéco comportant 2 vestiaires (hommes/femmes), 2 box pour stocker du matériel et des conserves et un parking, le tout situé sur 800 m<sup>2</sup> de terrain à Ezanville.

Le bail commercial est de 9 ans, il a débuté fin 2008 et s'est poursuivi jusqu'à maintenant.

Des recherches sont effectuées régulièrement, pour trouver des locaux pouvant héberger la partie administrative de l'association, ou l'ensemble de l'activité. Les pistes sur Ezanville avec I3F n'ont pas abouti. Un grand espace de locaux de 600 m<sup>2</sup> sur Domont était disponible mais pour un loyer dépassant les possibilités financières de l'association.

Fin 2016, l'association avait été sollicitée par la mairie de Villiers le Bel pour réfléchir à l'utilisation de locaux de l'AP-HP devant être libérés courant 2017. Finalement le local de bureau proposé de 300m<sup>2</sup>, peu accessible et ne comportant pas d'espaces pour les ateliers et le matériel, n'était pas adapté à nos besoins. Pour 2018, nous poursuivrons activement notre recherche.

Pour le développement de l'activité maraîchage, deux instances mettent gracieusement, à disposition de l'association, des terrains sur 3,8 hectares, situés à Domont et à Saint Brice.

### b) Le matériel technique, informatique et agricole

Plaine de Vie se doit de posséder le matériel professionnel adapté à ses activités :

- Des outils à atteler (Semoir de précision, herse, canadien, 2 rotavateurs, girobroyeur, charrue à 1 soc réversible, bineuse/buteuse, vibro, arracheuse de pommes de terre, covercrop, fourche, remorque, croskilette)
- Du matériel électrique et thermique (souffleur, taille haie, motoculteurs, motobineuses, tondeuses, broyeur, un poste de soudure...)
- Des outils (grelinettes, houes, pioches, haches, crocs, serpettes, serfouettes, sécateurs, pulvérisateurs à dos, semoirs manuels...).
- 8 tunnels dont un tunnel dédié au semis
- Des véhicules pour le transport des salariés sur le terrain (camionnettes à 7 places pour un encadrant et 6 salariés polyvalents): Fiat Ducato, Masters, un Kangoo, 2 tracteurs.

Chaque année, des achats permettent de compléter ou de remplacer le matériel qui s'use très vite.

En 2017, du nouveau matériel a été acquis notamment pour améliorer la sécurité au travail (un diable, des pallox, des grelinettes, des brouettes fruitières, un pulvérisateur avec une démultiplication du mouvement, des casques, des panneaux de signalisation...) et du nouveau matériel (des arceaux pour des tunnels bas, du matériel d'arrosage, des guides Nature, un ordinateur et du petit matériel). En prévision pour tout début 2018, les achats se poursuivront avec l'acquisition d'un Renault Trafic, d'un transpalette sur tracteur et de toiles de plantation pour un total de 35 300€.

Ces achats ont pu être effectués avec le soutien des fondations AYUDAR, BATIGERE, TRUFFAUT, le FDI de la DIRECCTE UT 95 et le Fonds Social Européen.

Dans ce chapitre il est à noter le soutien moral et financier de la fondation Lemarchand qui a décidé, à partir de 2017, de subventionner l'activité au niveau de son fonctionnement et de financer ainsi des frais de personnel pour favoriser l'éducation et la formation au DD.

## 5 Les moyens humains mis en œuvre

---

### a) L'équipe d'encadrement de l'association

A sa création, l'association a appliqué la convention collective régionale de l'agriculture, IDCC n° 8113 du 8 septembre 06 qui imposait une mutuelle de santé et de prévoyance à tout le personnel présent depuis plus d'un an sur la structure.

Depuis décembre 2013, Plaine de Vie relève de la CCN n° 3016 des Ateliers et Chantiers d'Insertion. Cette dernière prévoit, pour tous les salariés, une prévoyance obligatoire, dès le 1<sup>er</sup> jour de présence.

<sup>5</sup> PMSMP. : Période de Mise en Situation en Milieu Professionnel

L'adhésion à une mutuelle santé n'étant pas prévue, l'association a pris l'initiative de poursuivre son action et de choisir une mutuelle santé obligatoire pour tous à partir de 6 mois de présence.

En 2016 cette mutuelle est devenue obligatoire dès le 1<sup>er</sup> jour de présence (sauf dérogations officielles, notamment pour les personnes ayant des droits à la CMUC).

Le personnel permanent est composé de 12 personnes. En 2017, un aide encadrant technique a été embauché pour compléter l'équipe des Espaces Verts.

Rapporté au temps de travail légal (35 heures), le tableau ci-dessous donne un aperçu du niveau de rémunération du personnel permanent.

Intitulés	Fourchette de rémunérations brutes mensuelles
Poste de direction	40,77 K€
Coordination Maraîchage et Espaces verts	De 27,2 à 29,8 K€
Encadrants et aides encadrants	De 20,4 à 21,9 K€
Chargée de projets	27,3 €
Conseillère socioprofessionnelle	24,7 K€
Poste administratif	18,1 à 21,5 K€
Animation nature	20,6 K€

*Tableau n°2 : niveaux de rémunération*

En avril 2017, l'effectif de l'encadrement s'est enrichi d'un poste d'aide encadrant technique en Espaces Verts.

La filière en maraîchage comprend une cheffe de culture, 1 encadrante technique, un aide encadrant et l'agente de développement solidaire qui gère le réseau des adhérents et la communication. 16 salariés polyvalents y sont aussi rattachés.

La filière en entretien des espaces verts et ruraux comprend donc 1 coordinatrice, 1 encadrant technique, un aide encadrant technique et 12 salariés polyvalents répartis également sur les 2 chantiers.

La filière accompagnement comprend l'Accompagnatrice socioprofessionnelle et une agente administrative.

La filière animation Nature est portée par une animatrice Nature.

La directrice et la coordinatrice assurent l'articulation de ces activités.

Dans ce cadre, des évolutions de personnels sont à noter durant l'année 2017 :

En Espaces verts, Jérémie VOIRIN a débuté son poste d'encadrement technique, tout début janvier, en remplacement de Christelle ROECKEL partie fin 2016.

Belarmino DOS SANTOS est arrivé en renfort comme aide encadrant technique à partir d'avril.

En maraîchage, Michel MARTINI avait accepté une promotion, en décembre 2016, sur le poste d'aide encadrant en CDI suite à son CDDI. Il a participé à l'action sur toute l'année 2017.

La Cheffe de culture Hélène SUZANNE, après un arrêt maladie de 2 mois a quitté brusquement son poste mi-juillet, suivie de près par Morgane CHAPPE, encadrante technique fin juillet 2017.

Il a fallu, en urgence, en pleine période estivale, trouver 2 remplaçants pour ne pas laisser cette activité orpheline. Ainsi Aymeline QUAININ a-t-elle pu prendre son poste d'encadrante technique la seconde semaine d'août et Renaud d'HARDIVILLIERS, fin août. Ils sont tous les deux ingénieurs agronomes. Pour compenser le manque d'encadrement, l'équipe administrative présente en août et la coordinatrice espaces verts ont remonté leurs manches et se sont investis sur les terrains avec brio.

## **b) La formation du personnel permanent**

Ces formations ont été demandées par les salariés permanents lors des entretiens annuels mais peuvent être aussi proposées en fonction des opportunités initiées par les partenaires ou selon des besoins ressentis en cours d'année. Les financements et les temps d'encadrement des équipes sont des facteurs limitants.

Ce total de 520h correspond à une moyenne de 43,33 h de formation par permanent sur 2017.

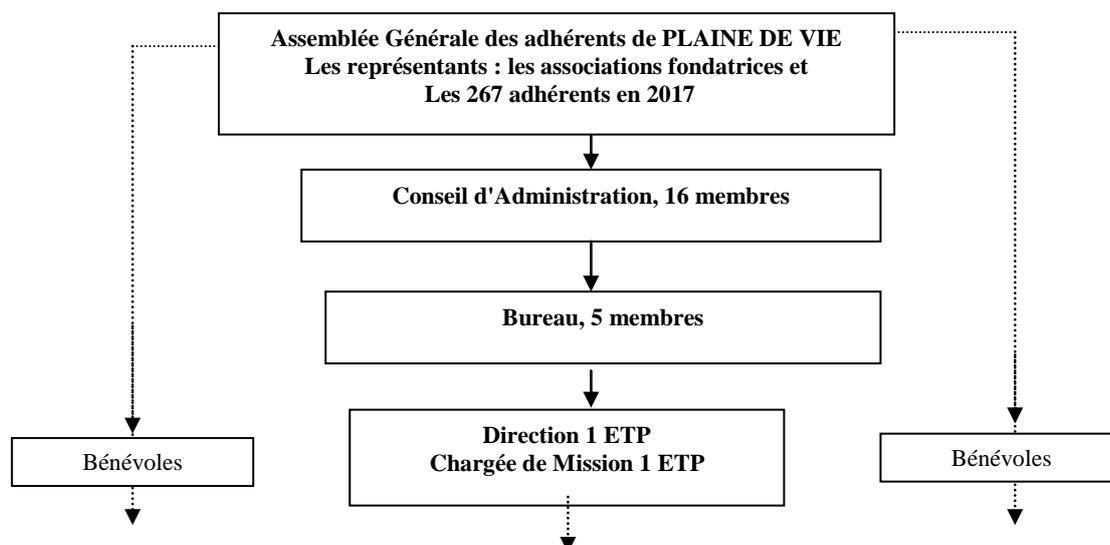
Intitulé de la formation	Durée en heure
La fonction d'encadrant maraîcher dans un jardin de cocagne	21
Approfondissement réseaux sociaux	7
Droit du travail: Prévenir les conflits, Gérer le contentieux	7

La gestion des relations humaines d'une équipe en insertion- niv 1	21
Administrer un site internet	3
Entretien courant et indispensable du tracteur	7
Maintenance de petit matériel d'espaces verts	14
Encadrant technique dans l'Insertion par l'économique. Les fondamentaux du métier	28
Taille et gestion raisonnée des arbustes d'ornement	7
Evaluer, Attester et certifier les compétences des salariés en insertion	70
L'actualité juridique de la loi travail	6
Mécénat d'entreprise: quelles opportunités et quelles stratégies pour les PME-PMI	2
Adaptation à la mise en place d'un serveur	60
Maçonnerie Paysagère	35
Mobiliser de nouveaux financements pour soutenir son projet SIAE	14
Cours Excel	9
Accompagnement Popi	12
Gérer et prévenir les conflits au sein de sa structure	21
Bien commencer sa fonction de référent sécurité	14
Penser et Agir en situation de Conflit	7
Formation technique et Plan de culture	28
Campus des entreprises libérées	8
Calculer son prix de revient	28
Les plantes vivaces : bien les connaître pour bien les utiliser	7
Les fondamentaux des encadrants techniques	14
Face au conflit, savoir comprendre pour mieux agir	70
TOTAL	520

*Tableau n°3 : Formation des personnels permanents*

### c) L'organigramme de l'association

L'organigramme présenté ci-dessous précise, pour l'année 2017, l'attribution des postes et fonctions, sur les trois chantiers gérés par l'association : le jardin « Cultivons la solidarité », le Chantier Environnement Patrimoine et le Chantier Vert Avenir.



Les différentes actions					
CLS		CEP		CVA	
Postes aidés	Nbre	Postes aidés	Nbre	Postes aidés	Nbre
Maraîchers	16	Jardiniers	6	Jardiniers	6
Postes permanents	ETP	Postes permanents	ETP	Postes permanents	ETP
Directrice	0,5	Directrice	0,25	Directrice	0,25
Chargée de mission	0,5	Chargée de mission	0,25	Chargée de mission	0,25
Chef de Culture	1	Chef de Culture	0	Chef de Culture	0
Encadrement technique maraîchage	1	Encadrement technique maraîchage	0	Encadrement technique maraîchage	0
Aide Encadrement technique maraîchage	1	Aide Encadrement technique maraîchage	0	Aide Encadrement technique maraîchage	0
Animatrice réseau	0,8	Animatrice réseau	0,1	Animatrice réseau	0,1
Coordinatrice Espaces Verts	0	Coordinatrice Espaces Verts	0,5	Coordinatrice Espaces Verts	0,5
Encadrement technique Espaces Verts	0	Encadrement technique Espaces Verts	1	Encadrement technique Espaces Verts	0
Aide Encadrement technique Espaces Verts	0	Aide Encadrement technique Espaces Verts	0	Aide Encadrement technique Espaces Verts	1
Accompagnatrice socioprofessionnelle	0,5	Accompagnatrice socioprofessionnelle	0,25	Accompagnatrice socioprofessionnelle	0,25
Agent administrative	0,5	Agent administrative	0,25	Agent administrative	0,25
Animateur Nature	0,5	Animateur Nature	0,25	Animateur Nature	0,25
<b>Total ETP permanents</b>	<b>6,3</b>	<b>Total ETP permanents</b>	<b>2,85</b>	<b>Total ETP permanents</b>	<b>2,85</b>

Tableau n°4 : organigramme de l'association et effectif théorique du Personnel d'encadrement en E.T.P.

# II. Développement des projets associatifs en 2017

## 1 L'action associative et institutionnelle

Plaine de Vie (PDV), créée en 1998, est devenu un acteur connu et reconnu dans l'Insertion par l'Activité Economique (IAE), et participe au développement local de l'EST du Val d'Oise. Plaine de Vie est un acteur pertinent dans la lutte contre les exclusions en proposant une insertion DANS le travail. A ce titre, l'association est présente comme membre de certains réseaux associatifs ou représentée grâce à ses administrateurs ou ses adhérents.

Les membres du Conseil d'Administration sont souvent mobilisés auprès d'autres structures associatives et peuvent faire le lien entre les activités et les différents réseaux.

Pour n'en citer que quelques-uns, monsieur Seeboth son trésorier adjoint est président du GRAFIE et de l'association Intermédiaire Tremplin 95 et administrateur de VOIE 95, Jacques Dupont (adhérent et ancien directeur de PDV) est vice-président de Chantier Ecole et président d'Inven'Terre (association environnementaliste cofondatrice de Plaine de vie), Mido Croquette (vice-présidente de PDV) est présidente de la délégation diocésaine du CCFD Terre Solidaire...

Plaine de Vie adhère à la FAS (anciennement FNARS), à Chantier Ecole, au Réseau COCAGNE, au Graine Ile de France, au GAB Ile de France (Groupement des Agricultures Bio) et à VOIE 95.

Plaine de Vie est un des membres fondateur de l'Association de Préfiguration de l'Ecocentre d'Ecouen et est représenté au CA par 2 membres. Ceux-ci participent régulièrement aux réunions.

Plaine de Vie est représentée au CA du Centre Social de Domont, le centre Georges BRASSENS. L'accompagnatrice socioprofessionnelle participe aussi à des réunions de territoires à thème, où se réunissent différents types de structures chargées de l'accompagnement des personnes.

En 2016, Plaine de Vie est devenue membre de l'association DYNACTIVE, qui représente 180 entreprises du territoire de l'agglomération Plaine Vallée, dont les objectifs peuvent permettre à l'association de développer son réseau sur cette partie du territoire et notamment en mutualisant des expériences et des moyens, en étant soutenue sur des projets, et en rayonnant grâce aux synergies interterritoriales.

## 2 Les activités fédératives

L'activité fédérative en 2017 s'est poursuivie :

- **Avec le GRAFIE<sup>6</sup>** : Un administrateur de Plaine de Vie, président du GRAFIE est présent régulièrement aux réunions. Il est représenté au CDIAE 95. Le GRAFIE a travaillé sur la politique des achats socialement responsable du Conseil Régional avec un objectif de 25 % des marchés avec des clauses, et sur la formation des salariés en insertion. Participation, lors du mois de l'ESS au « Temps fort des initiatives dans l'IAE » le 24/11 avec présentation par la CIP de l'action Pole Emploi d'accompagnement à la sortie en emploi.
- **Avec CHANTIER ECOLE** : Inscription à des formations proposées par le réseau. En lien régulier pour d'éventuels chantiers SNCF. Immersion de 2 salariés du réseau à Plaine de Vie pour découvrir un ACI.

**Avec la F.N.A.R.S.** : En contact régulier pour une veille institutionnelle par le biais d'internet et participation active à la commission IAE. Poursuite de la participation à l'action Vers l'Intégration en Entreprise (V.I.E.), pour permettre de créer un parcours d'approche des grandes entreprises Espaces Verts, et de faciliter l'embauche des personnes sortant d'ACI ou d'EI. A ce titre participation à des réunions de rapprochement entre l'Union Nationale des Entreprises du Paysage et les SIAE, avec un projet de signature d'une convention partenariale et la mise en place d'un partenariat sur l'opération « Jardins, jardin » aux Tuileries, en juin 2017, où Plaine de Vie a participé pour monter et tenir un stand. Soutien actif du réseau sur les différentes problématiques qui peuvent naître. Participation aux formations proposées. Accompagnement du réseau pour l'intégration d'une volontaire civique depuis octobre 2017.

<sup>6</sup> GRAFIE : Groupement Régional des Acteurs Franciliens d'Insertion par l'Economique

- **Avec le G.A.B. Ile-de-France** : Ouverture des jardins et animations lors des journées de valorisation du Bio. Distribution de tracts ou de brochures sur les mérites du bio, édités par le G.A.B. Echanges avec les agriculteurs bio d'Ile de France par le biais d'un forum sur internet. Participation à des journées d'échanges de pratiques.
- **Avec le Réseau Cocagne** : L'association poursuit son partenariat sur l'opération « 30 000 paniers solidaires » et propose des paniers de légumes aux salariés en insertion et à des personnes suivies par le CCAS d'Ezanville, couplés à des cours de cuisine mensuels. Participation aux réunions de directeurs et d'analyse de pratiques sur la gestion du réseau des adhérents par téléconférence. Participation à des formations du réseau.
- **Avec V.O.I.E 95<sup>7</sup>** : participation aux réunions bimestrielles. Plaine de Vie est représentée au conseil d'administration et au bureau et peut donc assister aux rencontres avec les services départementaux... Nombreux partenariats initiés entre les membres de ce réseau pour notamment répondre conjointement à des appels à projets, des marchés publics avec des clauses sociales... Suivi des travaux du CDIAE. La directrice est suppléante du président de VOIE 95 pour être représentée au CDIAE. Inscription à la formation Savoirs de Base pour des salariés de Plaine de Vie avec prise en charge financière via le FDI en l'absence de financement par l'OPCA. Participation à des rencontres de CIP pour de l'analyse de situation (5 réunions).
- **Avec le Réseau Graine Ile de France** : En contact régulier avec ce réseau par le biais d'internet. Inscription à une formation pour l'animatrice Nature.
- **Avec l'association d'envoi allemande EIRENE** dans le cadre du service de volontariat européen: Accueil régulier de volontaires européens (Maria jusqu'en juin 2017).
- **Avec le CAUE (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et d'Environnement)** : Présence à l'AG et participation aux actions de formation et de sensibilisation à l'environnement.

### 3 Les contacts institutionnels et locaux et leurs objets

- **Avec le Conseil Départemental** : présentation de l'offre de services de PDV à l'Espaces Insertion du 27/04 organisé par la Mission Insertion et participation à celui du 14/09. Participation à la présentation du service éducation pour la santé du PDI (28/04) et au colloque sur la santé (4/7). Participation aux réunions de partenaires de Domont organisées avec les assistantes sociales de Domont. Prêt d'une exposition itinérante pour la Porte Ouverte de juin 2017.
- **Avec les communes ou communautés d'agglomérations** : Participation à deux forums des métiers et de l'Emploi (Gonesse) et aux nombreux forums des associations des villes proches d'Ezanville. Partenariat dans le cadre des Temps d'Activités Périscolaires (TAP) sur trois écoles de la ville d'Ezanville jusqu'en juin 2017. Inauguration de l'ECO quartier de Bouffémont (19/11) suite à des réunions d'étude pour l'aménagement paysager de ce quartier. Participation à la réflexion sur le montage de l'opération « 0 chômeur sur la ville de Bouffémont » (15/03). Présentation d'un projet au Trophée ESS de Roissy Pays de France, non retenu lors de la cérémonie de remise le 30 nov.
- **Avec la Région** : poursuite des dossiers en cours pour la 3<sup>ème</sup> et dernière année d'Emploi Insertion Environnement.
- **Avec l'AGFE** : pour le montage du dossier et le suivi des financements FSE. Rencontre avec l'AGFE et le GROUPE Z pour une expérimentation de dématérialisation des dossiers.
- **Avec une sénatrice du Val d'Oise** : Financement dans le cadre de la réserve parlementaire 2017, de la sécurisation de nos données informatiques et de la mise en place d'un réseau.
- **Avec les services déconcentrés de l'Etat : la D.I.R.E.C.C.T.E. UT 95** : Avec notamment deux instructions de dossiers majeurs lors du dialogue de gestion : demande d'agrément et instruction/bilan relatifs à l'aide à l'accompagnement en A.C.I. Financement de l'investissement par le biais du FDI.
- **Avec Initiactive 95** : pour des formations collectives suivies d'accompagnement individualisé (avec Welcome Europe pour un suivi FSE et pour un suivi sur la gestion des conflits en interne)
- **Avec les Missions Locales, notamment de Deuil** : Contacts réguliers lors de l'embauche de jeunes.
- **Avec la MSA** : Mise en place de formations en interne. Participation financière pour l'accès au permis de conduire ou au voyage d'étude de Plaine de Vie. Existence d'un référent Sécurité de la MSA, en vue d'améliorer les pratiques au sein des chantiers.
- **Avec les acteurs locaux** : Partenariat avec le Lycée Camille PISSARO pour l'accueil, en stage, de jeunes en formation de Conseiller(ère) en Economie Sociale et Familiale et présentation à la classe entière d'un module sur l'ESS, le Développement Durable, l'économie circulaire et l'IAE. Prêt de matériel avec « Les Jardins d'Alain » contre des actions type, labourage de terrain, participation commune au forum de Domont, échange de pratiques, montage de projets.

<sup>7</sup> VOIE 95 : Val d'Oise Insertion par l'Economie 95

Mise à disposition de salles de réunion pour les formations en interne, au Centre Georges Brassens

Participation aux 30 ans d'AMI Services et aux 20 ans du Maillon

Réunion avec La Case/Aide et Action et l'Espace Emploi de Villiers le Bel pour réfléchir sur l'insertion des publics (19/06)

Formation de taille des arbres fruitiers par l'association des Croqueurs de Pomme

- **Partenariats divers** : Partenariat avec La Poste pour un don de Chaussures de Sécurité pour la seconde année\*. AGOIE pour des chantiers conjoints en espaces verts. Dons d'habits, de denrées alimentaires, grâce au Secours Catholique et de cadeaux de Noël pour les enfants des salariés grâce au Secours Populaire.

Rencontre avec **REFOREST'ACTION** pour participer à des plantations sur Beaumont Sur Oise (31/03)

Avec l'association ESPACE (92) pour une immersion d'un encadrant technique à Plaine de Vie et pour la présentation de l'étude 2016 sur « l'innovation sociale au service du Génie Ecologique » en partenariat avec l'ARENE (14/03)

- **Rencontre de professionnels** lors des réunions DYNACTIVE.
- **Avec les professionnels de l'agriculture et des Espaces Verts**, notamment l'Union Nationale des Entreprises du Paysage (UNEP) : inauguration des locaux à Ermont (31/01) avec présentation d'une étude sur l'impact du Grand Paris sur les emplois de la filière verte. Participation à la préparation et la tenue de stand avec l'UNEP lors de l'évènement « Jardin, Jardins » aux Tuilerie sur le thème « La Ville Nature » du 1<sup>er</sup> au 4 juin 2017. Partenariats économiques divers qui peuvent déboucher sur diverses actions. Le tableau qui suit (non exhaustif mais donnant une petite idée), rassemble les types de partenariats construits pas à pas, avec le secteur professionnel, fréquemment à l'initiative de PLAINE DE VIE :

Désignation	Localisation	Type de partenariat possible	Source d'emplois ou autres
<b>G.AB.</b>	Ile de France	- Adhésion annuelle au Syndicat professionnel, - Proposition de participation aux manifestations : le printemps de la Bio, l'automne bio - Propositions de formations (calculer son prix de revient...) - Echanges pro sur internet avec les agriculteurs bio d'Ile de France, ou d'analyse de pratiques sur le terrain.	Petites annonces Possibilités de proposer des offres d'emploi
<b>Ent. Rigault</b>	Groslay	-Echange de matériels agricoles, prêt d'une chambre froide	
<b>Ent. PINSON PAYSAGE</b>	Andilly	- Stages conventionnés Espaces Verts	En 2017 deux stages suivis d'une embauche
<b>Ent. GESTIVERT</b>	Herblay	- Stages conventionnés Espaces Verts	En 2017, 1 stage qui a débouché sur un CDI
<b>Ent. NEREV</b>	Andilly	- Stages conventionnés Espaces Verts	En 2017, 1 stage
<b>Ent. Truffaut</b>	Baillet en France	Don de graines, godets...	Don de la Fondation en 2017
<b>GAMM VERT</b>	Vilaines sous-bois	- Stage possible - Fournisseurs de matériels	- normalement, non
<b>Les jardins d'insertion de MARCOUSSIS, SEVRAN, ACR, les jardins de Déméter</b>	Essonne, Seine-Saint-Denis, Yvelines	- Echanges professionnels, visites, - Achats/ventes de produits - Commandes en commun	
<b>Mairies</b>	Ezanville, Domont, Montmorency, Ecoen, Bouffémont	- Des contacts pour des chantiers Espaces Verts, ponctuels.  -Des marchés Espaces Verts (Article 30) - Stages	- Chantier espaces verts
<b>Les Jardins d'Alain</b>	Domont	Echanges de services : prêt de matériels d'animation et labour de leur terrain.	Rencontres diverses, promotion de PDV
<b>Musée de la Renaissance à Ecoen</b>	Ecoen (95)	- Convention pour du travail en Espaces verts, avec des techniques variées	- visite guidée du site
<b>Structures de l'IAE</b>	Val d'Oise	- Missions de travail - Formation Espaces verts - Réponse commune aux appels d'offres	- 2 formations prodiguées en ACI en 2017 - 1 embauche pour des missions de gardiennage, espaces verts (Tremplin 95)
<b>Ent. LALLEMAND</b>	Moisselles	- Fourniture des EPI	Fermeture en 2017 puis mi 2018
<b>Ent. CHIMEX</b>	Le Thillay	- Mécénat d'entreprise - Animation journée citoyenne - Réalisation cartes de visite	- Vente de légumes/conserves - Visite du site - Marché bio

<b>La conserverie DERUNGS</b>	Saint-Ouen l'aumône 95	- Transformation des produits, conserves - Stages possibles dans certaines conditions	
<b>Les établissements en milieux adaptés : EA les 4 Vents, EA Le Colombier</b>	Saint Brice, Groslay,	- Stages d'évaluation des capacités et stages d'orientation	
<b>Entreprises et établissements divers en fonction des métiers visés : Carrefour, Convivio (restauration coll), SEBBF et Elis (blanchisserie ind.), Jardinerie Taffin, Pépinières Chatelain, Reeso (tri déchets EEE)</b>	Sannois, Goussainville, Villiers le Bel, Bonneuil en France, Saint Ouen l'Aumône, Montmorency, Le Thillay, Montmagny	- Découvertes des métiers (réceptionnaire, hôtesse de caisse, employé de restauration, agent de production, employé de jardinerie, ouvrier maraîcher, agent de tri)	- 8 stages en 2017 qui ont débouchés sur 3 embauches en cdd
<b>DYNACTIVE</b>	180 entreprises sur la CAgglo Plaine Vallée	- Opportunité à créer pour développer des partenariats	- stages ou embauche - Recherche locaux - Séminaires

*Tableaux n°5 : tableau récapitulatif de partenariats élaborés avec les agents économiques*

- Avec les établissements adressant des stagiaires : comme les années précédentes, des stagiaires ont intégré PLAINE DE VIE, pour des périodes plus ou moins longues. 19 stages ont été signés :

- 7 stages en maraîchage pour découvrir le métier ou en cours de formation (2 stagiaires sont partis après 1 jour)
- 2 stages dans le cadre d'un BTS Conseiller en Economie Sociale et Familiale dont 1 stage dans le cadre de l'opération « 100 000 stages pour les jeunes franciliens » de la Région.
- 1 stage dans le domaine informatique
- 3 stages pour découvrir le métier d'ouvrier en espaces verts (1 stagiaire est parti après 1 jour)
- 1 stage en gestion et protection des zones humides dans le cadre de l'opération « 100 000 stages pour les jeunes franciliens » de la Région
- 2 stages d'observation de 3<sup>ème</sup>
- 1 stage en animation et accompagnement (pour élève de première)
- 1 stage en animation nature (est parti après 1 jour)
- 1 stage pour découvrir le métier de conseillère en insertion socioprofessionnelle

- Avec les services de Pôle Emploi de Domont permettant :

- De recruter les personnes relevant des dispositifs de l'I.A.E.,
- D'instruire les demandes d'agrèments pour les CDDI.
- D'offrir des postes selon les statuts ou les capacités de chacun des salariés,
- De répondre à des demandes d'informations des salariés sur les prestations de Pôle Emploi
- De participer aux 8 réunions du CTA local à Domont et d'être en relation privilégiée avec un conseiller IAE.
- De participer à deux CTA avec les SIAE de l'Est du Val d'Oise

## **4 Les recherches de financements**

- Avec nos partenaires institutionnels habituels : renouvellement des conventionnements avec la DIRECCTE (aide aux postes des CDDI, FDI), le Conseil Départemental (aide à l'accompagnement et abondement de l'aide aux postes CDDI), le Conseil Régional (EIE, PAC), la politique de la Ville, l'agence départementale de l'Environnement et la direction de l'action culturelle du Conseil Départemental, la M.S.A, les communes...
- 2017 est la 1<sup>ère</sup> année pour un financement via le Fonds Social Européen.
- Avec nos partenaires habituels : CHIMEX, l'Agence de l'Eau Seine Normandie, La Fondation Lemarchand...
- Avec des partenaires privés, ou avec lesquels l'association dispose de contacts réguliers pour les investissements : la Fondation Lemarchand, la Fondation TRUFFAUT via le Réseau Cocagne, La Fondation BRUNEAU via le FILE de la FNARS, les fondations AYDUAR et BATIGERE, l'ODER.
- Avec des acteurs spécifiques : L'association EIRENE pour le service volontaire européen.

- Avec notre OPCA : Le Fafsea participe aux financements des formations dans le cadre de l'effort de formation.
- Avec certains partenaires fidèles pour le financement de nos voyages d'étude: En 2017, année internationale du tourisme durable, nous avons été financés par la MSA et l'Agence Nationale des Chèques Vacances, et le Fonds Social Européen.
- Pour le projet d'alphabétisation nous avons été soutenus par le FDI via VOIE 95 et Espérer 95. Des bénévoles du Secours Catholique local ont aussi fourni des heures de formation à certains salariés de Plaine de Vie, plus en difficulté.

## **5 Les opérations particulières de communication**

---

Elles concernent notamment des journées d'étude ou de présence et d'articles dans lesquels PLAINE DE VIE est appelée à témoigner sur des actions particulières :

- les « journées portes ouvertes » et l'organisation d'un marché bio en juin 2017
- les journées départementales de l'environnement sur le thème du « Partage au jardin » et des « Rendez-vous au jardin » en juin 2017.
- La semaine de la Nature à Louvres (mars 2017)
- Participation à l'opération Nettoyons la nature le 22 septembre 2017, dans la forêt d'Ecouen
- l'organisation d'un marché de Noël avec des producteurs locaux
- Inscription dans le livret « De parc en jardins » du Conseil Départemental
- Tenue de stand au festival du Connétable du 28/09 à Ecouen
- Participation au salon des produits du terroir du Lions Club, en déc. 2017
- La fête de la Nature en mai 2017
- Inscription dans la liste des fermes pédagogiques du GAB.
- Inscription à la semaine nationale de développement durable et animation à Villiers le Bel en avril 2017
- Participation à des forums Emploi, à Gonesse
- Inscription au répertoire des initiatives du Conseil Départemental pour de l'éducation à l'environnement
- Participation au mois de l'ESS en novembre 2017 : « Les grands projets, les métiers et qualifications attendus. Quelles opportunités pour les salariés en parcours », et témoignage de Plaine de Vie sur la PSDE.
- Réouverture du café solidaire le jeudi après-midi durant la belle saison
- Présence aux forums des associations de Saint Brice, Domont, Bouffémont et Ezanville en septembre.
- Organisation d'animations pour les bénévoles actifs et les adhérents notamment des ateliers cuisine, des animations Nature le mercredi.
- 5 après-midi d'animation Halloween pour les enfants, durant les vacances de la Toussaint.
- L'élaboration d'une feuille de chou distribuée chaque semaine aux adhérents qui ont un panier et la parution de celles-ci sur le site internet : [www.plainedevie.org](http://www.plainedevie.org)
- Propositions régulières d'articles dans les journaux municipaux d'Ezanville, de Bouffémont, de Domont
- Plaine de Vie est reconnue Entreprise solidaire d'utilité sociale depuis septembre 2016 après avoir été Entreprise Solidaire depuis août 2012
- Participation à l'action « 30 000 paniers solidaires » du Réseau Cocagne et distribution de 434 paniers (490 en 2016) à 3€ ou 2.2€ au lieu de 9,8 € à des salariés en insertion ou des personnes suivies par le CCAS d'Ezanville, avec un cofinancement Cocagne/MSA et CCAS d'Ezanville.
- Une journée citoyenne pour un de nos Mécènes : Entreprise Chimex et tenue de stands de vente de légumes/conserves sur le site de l'entreprise
- Passage de PDV à France Inter dans Carnet de Campagne le 14 février à 12h30
- Visite du Jardin de Cocagne de Saint Bernard de l'île de la Réunion et échanges de pratiques
- Visite de 10 CIP du secteur de Villiers Le Bel pour découvrir l'insertion et présentation de l'offre de services de Plaine de Vie, puis ceux de Garges les Gonesse, et de Sarcelles.
- Visite des responsables de DANONE NUTRICIA lors d'un voyage d'étude pour la tendance bio dans la nourriture infantile
- Passage d'une délégation du Burkina avec le CCFD pour découvrir l'agriculture urbaine
- Passage d'une délégation Coréenne de 20 personnes en voyage d'étude sur la pratique du bio.
- Rencontre des partenaires de Roissy Pays de France en mars 2017
- Deux rencontres avec les sympathisants du Centre Georges Brassens de Domont
- Participation à la présentation de RESAD à l'hôpital de Gonesse (cellule d'étude des souffrances psychiques de l'adulte), proposé par le Conseil Local de Santé Mentale.

## 6 Des actions particulières

---

### Un voyage dans les Cévennes

Depuis 11 ans, chaque année (sauf en 2014), une partie de l'équipe des salariés en insertion part en voyage d'étude accompagnée ou non par leur famille. Les voyages d'étude ont toujours été un support concret permettant de concrétiser un programme annuel de formation. Le voyage proposé est un élément essentiel dans l'engagement de Plaine de Vie de transmettre de nouvelles connaissances car il permet d'approfondir et de mettre en œuvre les savoirs théoriques acquis en cours d'année, de sortir du quotidien un peu étouffant, de créer ensemble un projet, de se dépasser...En plus d'approfondir un thème de formation, le voyage d'étude est toujours l'occasion pour chaque salarié de s'enrichir sur ses savoirs, savoir-être, savoir-faire, tant au niveau professionnel que personnel. Chaque année Plaine de Vie s'appuie sur le thème international choisi par l'ONU. En 2017, le thème retenu concernait « Le tourisme Durable pour le développement ». Nous avons quelque peu adapté ce thème puisque nous sommes restés en France, mais ce fut l'occasion pour les participants de découvrir les Cévennes. L'idée principale a été de faire découvrir une région peu touchée par l'urbanisation. La préparation s'est faite au cours du 1<sup>er</sup> semestre avec les salariés volontaires et l'encadrement en charge du voyage. Un bilan du voyage est disponible à l'association.

### La 2<sup>nd</sup> année de fonctionnement de l'Instance de Santé et Condition de Travail (ISCT)

La voix des salariés en insertion est souvent délaissée dans le fonctionnement d'une association du fait de la durée plutôt courte de leur contrat. Afin de pallier à ce constat, Plaine de Vie a voulu encourager la participation des salariés en insertion au fonctionnement de l'association. L'ISCT a semblé être un premier pas pour favoriser cette implication. La santé et la sécurité au travail sont des sujets centraux souvent délaissés par les personnes éloignées de l'emploi. Travailler ces thèmes dans le cadre de l'emploi leur permet de s'interroger par la suite sur leur propre santé et effectuer les démarches pour l'améliorer. De plus, en favorisant le dialogue entre tous les salariés sans distinction, les salariés en parcours contribuent à l'amélioration de leur condition de travail. L'accès à l'information, et la possibilité qui leur est donnée de réfléchir et de proposer des solutions leur permet de transposer leurs nouvelles compétences dans leur futur emploi.

Les thèmes abordés ont concerné l'analyse des accidents et presque accidents survenus en 2017, avec des préconisations pour éviter d'autres accidents et des actions de prévention, le travail sur le DUER (Document Unique d'Evaluation des Risques) des questions diverses proposées par les salariés en fonction des problématiques rencontrées et le suivi des actions mises en places en 2016 qui ont tendance à s'essouffler ou à être oubliées dans le turn over régulier des embauches et des sorties.

### Mise en place des Délégués du Personnel (DP)

2017 fut la 1<sup>ère</sup> année de fonctionnement de cette instance. Les élections ont eu lieu le 16 décembre 2016 et un seul collège représente l'encadrement et les salariés en insertion.

### L'entrée dans le dispositif du FSE pour la première année de son existence,

Au vu de la baisse des financements publics et de l'augmentation des charges que l'association doit assumer, il est devenu nécessaire de répondre à un appel à projet du Fonds Social Européen (FSE), d'une extrême complexité et d'une charge administrative très chronophage. Un nouvel état d'esprit a vu le jour pour répondre au cahier des charges de ce dossier où toute action, toute facture, tout document doit être non seulement justifiée mais répondre à des critères contraignants. Les équipes se sont pliées à ces exigences et il a fallu modifier les critères d'embauche des salariés polyvalents pour accueillir presque en exclusivité des personnes issues des Quartiers Prioritaires de la Ville.

**Les commissions :** Des commissions de travail et de réflexion sont mises en place régulièrement en fonction des besoins de l'association. En 2017, 5 commissions ont fonctionné. La commission « Stratégie » a permis à un groupe restreint composés de membres du CA de prendre un temps de recul pour comprendre les enjeux auxquels Plaine de Vie est continuellement confrontés et d'en construire une stratégie propre à permettre à l'association de fonctionner dans les meilleures conditions.

La commission « Communication », s'est réunie 7 fois en 2017 pour adapter la présentation du projet associatif, revu en 2016, aux contraintes du site internet et pour rajeunir les visuels et le contenu du site. Un concours a été lancé pour positionner des pictogrammes sur la page d'accueil. Un nouvel onglet « Formation » a été ajouté pour présenter les premiers supports du centre de formation « ParNature » de l'association. Et en fin d'année la conception d'une nouvelle plaquette a débuté pour permettre de démarcher les entreprises dans le cadre de la RSE.

En fin d'année, la commission « 20 ans de Plaine de Vie » a été créée pour préparer les actions à prévoir pour fêter les 20 ans de l'association. Cette commission sera très active sur 2018.

La commission « locaux » qui existe depuis plusieurs années a pu travailler sur des opportunités de déménagement sur le site de l'APHP à Villiers le Bel, mais les espoirs nés en début d'année ne sont toujours pas concrétisés au 31 décembre.

La commission « travaux » poursuit son bonhomme de chemin, sans réunions officielles, mais par des actions très concrètes sur les terrains de maraîchage notamment pour le montage d'une nouvelle serre et la réparation des serres.

### **Le Centre de formation ParNature et le DATA DOCK**

Plaine de Vie est agréé Centre de Formation depuis 2002. Cette activité n'est que très peu développée puisque seulement 2 jours de formation ont été réalisés pour des ACI en 2017. Cependant la loi sur la formation de 2014 et le décret du 30/06/2015, qui imposent aux financeurs publics et paritaires de s'assurer de la capacité de tous les organismes de formation de pouvoir réaliser des prestations de qualité, a incité les financeurs paritaires, les OPCA et Fongecif à établir un catalogue des organismes de formation répondant à 21 indicateurs. Ainsi chaque centre de formation doit prouver sa capacité à donner des formations de qualité. Plaine de Vie a donc modélisé son catalogue, donné un nom à son centre de formation ParNature et communiqué sur son site. Un travail de conception a été réalisé pour répondre aux 21 critères et depuis septembre 2017, l'association est référencée sur le DATA DOCK.

**Paniers solidaires et atelier cuisine : Nous sommes engagés depuis mars 2012** dans l'opération « 30 000 paniers Solidaires » portée par le Réseau Cocagne. Nous proposons ainsi un panier de légumes bio à 30% de sa valeur, aux salariés volontaires et à des personnes suivies par le CCAS d'Ezanville. Une action d'accompagnement alimentaire est couplée à ce dispositif et propose des ateliers cuisine mensuels. Un bilan de cette action est disponible à l'association.

### **L'accueil d'une Volontaire en Service Civique**

Familiarisée depuis de nombreuses années à l'accueil d'une volontaire européenne, Plaine de Vie a souhaité rompre avec cette pratique pour travailler avec le volontariat en Service Civique. Maria, jeune allemande a terminé son séjour en France en juin 2017 et Imène a pu débiter son service civique en octobre 2017. L'action est portée par la FNARS qui assure la partie administrative du suivi.

## **7 La place particulière des bénévoles de l'association**

---

Outre le travail régulier mené par les administrateurs, les adhérents participent fréquemment aux différentes activités de l'association ou du jardin :

- la contribution à la préparation des paniers
- la participation à la distribution des paniers sur le dépôt d'Ezanville ou au transport des paniers sur les différents points de dépôts
- l'accueil des paniers sur les points de dépôts
- la participation aux différentes commissions
- la participation lors de l'organisation de nos manifestations (journées portes ouvertes, marché de Noël) : tenue de stand, vente de produits, préparation de photophores...
- la présence ponctuelle sur les terrains
- le dépannage informatique
- l'analyse financière
- la conception de la carte de vœux,
- les mille et un travaux de bricolage dans les locaux et sur les terrains
- le prêt de locaux, caves ou greniers pour stocker les conserves,
- les dons de vêtements, meubles ou matériels pour les maraîchers
- les dons de cadeaux de Noël pour les enfants des salariés
- l'animation de formations à destination des maraichers sur des thématiques variées
- la tenue de stand et présentation de l'association lors de différents forums
- le don de fruits : poires, prunes et noix, cerises etc.
- la présence d'une volontaire européenne ou d'une volontaire civique

<p><b>Cette présence régulière d'environ 35 personnes est évaluée à environ 1,89 ETP sur l'année (dont 0,69 ETP pour les volontaires européens ou du service civique)</b></p>
---

## 8 Le compte de résultat 2017 de la structure

PLAINE DE VIE - RÉALISÉ 2017					
Charges			Produits		
<b>60</b>	<b>Achats</b>	<b>52 648</b>	<b>70 - Ventas</b>	<b>268 397</b>	
601	Achats de matières premières	15 146	Vente de marchandises		
602	Achats stockés		Production vendue (biens)	119 872	
603	Variation des stocks	1 997	Production vendue (services)		
604	Prestations de services	5 513	Prestations de services	138 380	
605	Achat matériel		Autres		
606	Achats fournitures non stockées	29 992	Cotisations	10 145	
607	Achats de marchandises		<b>71 – Productions stockées</b>		
609	Rabais, ristourne sur achat				
<b>61</b>	<b>Charges externes</b>	<b>39 115</b>	<b>72 – Productions immobilisées</b>		
611	Sous-traitance générale	5 588	<b>74 – Subventions</b>	<b>615 722</b>	
612	Crédit-bail				
613	Locations immobilières	11 239			
613	Locations mobilières	5 720			
614	Charges locatives				
615	Entretien réparations	9 681			
616	Primes d'assurances	6 887			
617	Etudes et recherches				
618	Documentation générale et colloques				
619	Rabais, ristourne sur achat				
<b>62</b>	<b>Autres charges externes</b>	<b>41 327</b>			
621	Personnel extérieur à l'entreprise				
622	Honoraires	4 781			
	Presta. formation/tutorat personnel insertion	9 205			
	Prestataire action hors formation/tutorat	4 038			
623	Publications	1 213			
624	Transports et déplacement				
625	Voyages, missions et réceptions	10 693			
626	Frais de Télécom et postaux	3 706			
627	Service bancaire	603			
628	Divers	7 088			
629	Rabais, ristourne sur achat				
<b>63</b>	<b>Impôts et taxes sur salaires</b>	<b>922</b>			
631	Taxes sur salaires				
633	Vers. Formation, transport, construction	922			
635	Impôts directs, indirects et droits				
<b>64</b>	<b>Salaires et charges</b>	<b>775 057</b>			
<b>Salaires non chargés par type de postes</b>	Gestion administration **	84 530			
	Accompagnement social emploi formation	24 724			
	Encadrement technique	128 868			
	Personnel insertion	333 795			
	Autres personnel hors activité insertion	42 146			
Charges sociales	147 858				
Autres frais liés aux salaires	13 135				
Autres frais pour le personnel en insertion					
65	Charges de gestion courante	7 097	75	Produits de gestion courante	40 619
66	Charges financières	15	76	Produits financiers	1 009
67	Charges exceptionnelles		77	Produits exceptionnels	13 639
68	Dotations aux amortissements	43 210	78	Reprises sur amort. et provisions	
68	Dotations aux provisions		79	Transfert de charges	
69	Impôt sur société ***	115			
	<b>PERTE</b>	<b>-20 119</b>			
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>939 386</b>	<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>939 386</b>

# III. Le chantier Cultivons La Solidarité

## 1 Bref rappel du projet du jardin « Cultivons La Solidarité » (CLS)

La première action de PLAINE DE VIE a été la mise en place du jardin Cultivons La Solidarité ou CLS. Depuis l'origine, quatre orientations définissent l'activité et la dimension du chantier d'insertion :

- **la réinsertion socioprofessionnelle** : Des maraîchers sous contrat aidés, de 22h par semaine (16 postes) sur 4 mois, puis 26h à partir du 5<sup>ème</sup> mois.
- **le maraîchage biologique** : 3,5 hectares de terrains et 2000 m<sup>2</sup> de tunnels
- **le réseau d'adhérents** : 230 adhérents en moyenne reçoivent, sous forme d'un panier hebdomadaire de légumes livrés **sur 4 lieux de dépôts** ; la production est certifiée par Ecocert, organisme habilité
- **la collaboration avec le secteur professionnel** de l'agriculture biologique francilien (GAB)

L'inscription dans le paysage local s'est avérée nécessaire, elle est fondée sur la logique de développement social local grâce à l'ouverture du jardin à des activités qui en font un espace de création de lien social.

Parmi les actions développées, il est ainsi possible de citer :

- **la réhabilitation et l'entretien régulier du jardin pédagogique d'Ezanville**, destiné à des activités de jardinage solidaire et accueillant des visites de groupes, et des ateliers Nature cofinancés par la CAF.
- **la dimension culturelle** mise en avant dans le projet intitulé « Ouvrir le jardin à l'Europe et aux échanges transnationaux », avec désormais l'accueil régulier de volontaires européens (Maria en 2017),
- l'accompagnement dans la mise en œuvre de jardins familiaux qui s'est finalisée par la création de l'association « Les Jardins Bio d'Ezanville » indépendante et pratiquant la culture biologique, au pied de la cité du Ru de Vaux et en lisière des terrains de culture à Ezanville. La présidente de Plaine de Vie est au CA de cette association.
- **L'organisation d'ateliers de cuisine**, mensuellement, dans le cadre de « l'opération 30 000 paniers solidaires » du Réseau Cocagne.

## 2 Le réseau des adhérents en 2017 :

L'activité a doucement évolué au fil des années et s'est recentrée sur les 2 principaux terrains de l'association à la suite de la fermeture du Potager Edith Wharton, fin 2014. Le projet associatif est toujours porteur pour une activité d'insertion régulière avec 16 postes de maraîchers et une production d'environ 38 tonnes de légumes sur l'année. Tous les légumes produits ont permis de constituer des paniers distribués en moyenne chaque semaine à 195 familles, avec un pic de 230 familles en octobre, sur 4 lieux de dépôt différents.

Une feuille de chou est également distribuée avec chaque panier, soit par mail soit sous forme papier pour ceux qui le souhaitent encore.

	2000	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015	2016	2017
Panier de base		3300	5177	5175	6457	6775	6873	5908	6219	5905	5889	5358	6378	6857	7496	7567	8656	8813
Panier familial		500	1081	1298	2019	2348	2475	2852	3097	2735	2492	2107	1952	1591	1590	1570	1558	1365
<b>Total</b>	<b>1000</b>	<b>3800</b>	<b>6258</b>	<b>6473</b>	<b>8476</b>	<b>9123</b>	<b>9348</b>	<b>8760</b>	<b>9316</b>	<b>8680</b>	<b>8381</b>	<b>7465</b>	<b>8330</b>	<b>8448</b>	<b>9086</b>	<b>9612</b>	<b>10214</b>	<b>10178</b>

Tableau n°6 : évolution comparée dans la distribution des paniers

### 2017, une année difficile pour la production de légumes :

Outre les difficultés dues au climat qui s'amuse de nos habitudes et nous propose des coups de vents, des étés sans chaleur et des automnes boréales, l'association se doit de poursuivre sa croissance pour temporiser les baisses de subventions.

Mais le départ de la cheffe de culture et de l'encadrante maraîchage qui l'a suivi en province, et qui représente 4 mois d'absence pour le suivi du plan de culture et la préparation de l'hiver a eu des effets désastreux sur la production d'automne et d'hiver.

La nouvelle équipe a pris ses fonctions en aout et a dû se confronter à des retards de semis et de plantation, à un envahissement d'adventices sur les cultures en place. Il en résulte une absence importante de légumes de garde, de conserves. L'hiver 2017/2018 ainsi que le printemps 2018 seront à marquer d'une pierre noire dans l'histoire de l'association.

Pour pallier à ce manque de production et pour ne pas perdre les adhérents, l'association a pris la décision d'acheter des légumes biologiques à des producteurs de son réseau et complète ainsi sa production. Le suivi du nombre de paniers livrés ne reflète donc pas ces difficultés.

Un maigre avantage à cette situation, nous n'avons pas eu besoin de rechercher des solutions de stockage de légumes de garde et le partenariat avec la Fraiserie du Plessis Gassot s'est poursuivi pour le stockage des courges.

Les adhérents : Tatiana, chargée du réseau, communique auprès des adhérents via le site internet, la page Facebook de l'association et les échanges de mails. Elle est en contact régulier avec les communes voisines pour faire la promotion de notre offre soit sur les panneaux électroniques soit par le biais des journaux municipaux, mais aussi lors de notre participation à divers forums.

La commission communication a pu redynamiser les plaquettes de communication de la structure pour être plus pertinentes et valoriser au mieux nos produits. Plaine de Vie répond à une demande locale toujours grandissante d'avoir accès à des produits bio, locaux et pourquoi pas solidaires. Le principe du manger bio est vraiment entré dans la vie des Français qui font le choix de consommer des produits plus sains et respectueux de l'environnement.

Au total, l'association compte sur l'année 2017, **un flux d'adhérents aux paniers de 237 familles et 20 familles en paniers solidaires**. 23 familles ont décidé de cesser leur abonnement aux paniers de légumes, les raisons invoquées étaient principalement liées à des problèmes d'organisation pour récupérer le panier ou à un déménagement.

**La cotisation annuelle à l'association est restée à 40 euros, avec un tarif dégressif à partir du mois de septembre, pour les adhérents arrivant en cours d'année. Cette cotisation permet aux personnes qui le souhaitent, d'accéder à la distribution de paniers hebdomadaires, soit 45 paniers de légumes sur l'année, au prix annuel de 441 € pour les paniers de base et 666 € pour les paniers familiaux.**

**Le règlement est annuel, semestriel, trimestriel ou mensuel et génère un temps de gestion de documents important.**

Certaines personnes décident également d'adhérer à l'association mais sans s'abonner aux paniers, en signe de soutien à l'activité de Plaine De Vie. En 2017, **10 familles ont fait ce choix**. En tant qu'adhérentes à l'association, elles peuvent aussi bénéficier de nos légumes vendus au détail au local de l'association, lors des distributions hebdomadaires des paniers. Elles reçoivent également la feuille de chou hebdomadaire, dès lors qu'elles nous donnent leur courriel.

PLAINE DE VIE peut recevoir des dons comme association reconnue d'intérêt général et délivre des reçus fiscaux ouvrant droits à réduction d'impôts pour les généreux donateurs.

### 3 L'action d'insertion

Ce chantier dispose d'un conventionnement DI.R.E.C.C.T.E n° **ACI/095160013** du 01/01/2016 au 31/12/2018 pour 16 contrats aidés du fait des règles applicables pour l'aide à l'accompagnement en A.C.I. prévue par la loi de cohésion sociale. Le Conseil Général dans le cadre du PDI complète les financements dédiés à l'accompagnement.

#### a) L'équipe des maraîchers

- **Horaires de travail des maraîchers**

	Matinée		Après-midi	
	Début	Fin	Début	Fin
Ouvriers-maraîchers en CDDI à 22 ou 26 heures/semaine	8h15	12h15	13h30	17h30

*Tableau n°7 : horaire de travail des ouvriers maraîchers*

Les maraîchers et maraîchères travaillent tous en équipe du matin. Tous les contrats initiaux sont à 22h et les renouvellements à 26h. Les 4h supplémentaires sont réalisées le mardi ou le mercredi après-midi en petites équipes. La durée du contrat initial est de 4 mois minimum suite à la réforme 2014 de l'IAE et à la création des nouveaux Contrats à Durée Déterminée d'Insertion (CDDI). Les

horaires sont parfois modifiés, en fonction des demandes de congés, des disponibilités nécessitées pour les formations individuelles ou collectives effectuées en interne ou en externe, mais aussi des contraintes du travail de maraîchage : période de l'année, époque du travail du sol, époque des semis, de multiplication, calendrier d'arrosage...

## b) Le suivi administratif des salariés

• Effectif conventionné : 16

• Nombre de personnes ayant travaillé : 27 dont 18 personnes au RSA

	- 26 ans	26 à 49 ans	+ 50 ans	Total
Hommes	7	8	6	21
Femmes	1	5	0	6

Tableau n°8 : répartition par classe d'âge

Nature des publics (1 personne peut être dans plusieurs catégories)	Femmes	Hommes
Bénéficiaires du RSA	4	14
Jeunes en grande difficulté ne relevant pas d'autres catégories	1	6
Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)	0	1
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0	0
Autres : RSA activité ou sans ressources	1	0
Travailleurs (ses) handicapés (ées) reconnus(es) par la MDPH	0	1

• Nombre de personnes inscrites à Pole Emploi : 27

	Depuis – 1 an	Entre 1 et 2 ans	Depuis + 2 ans
Nombre	9	2	16

Tableau n°9 : ancienneté dans le chômage

La durée d'inscription à Pole Emploi n'est pas représentative du temps sans emploi avant l'embauche en CDDI.

## c) Problématiques périphériques rencontrées

NATURE DES PROBLEMATIQUES	NOMBRE DE PROBLEMES REPERES	NOMBRE DE PROBLEMES RESOLUS	DESCRIPTIF DES PARTENARIATS MOBILISES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LA RESOLUTION
<b>LOGEMENT</b>	17	4 accès à un logement ou hébergement	Accompagnement pour les demandes de changement, suivi des personnes hébergées en foyer, en recherche d'un logement plus pérenne. Demandes de logement social en mairie. Suivi et accompagnement pour demandes d'aides au logement. Demande de DALO. Orientation et suivi avec assistante sociale pour hébergement d'urgence.
<b>SANTE (maladie, handicap, dépendance, ...)</b>	4 dont 1 RQTH	Résolution sur le long terme	Partenariat avec MSA. Recherche de solution d'emploi en milieu protégé, demande de CMUC, suivi des CMUC, suivi de la prise en charge par mutuelle. Prise de rendez-vous avec médecine du travail ou médecin généraliste. Informations collectives sur la santé.
<b>PROBLEMES FAMILIAUX (isolement, rupture familiale, ...) MANQUE DE CONFIANCE EN SOI</b>	9	Résolution sur le long terme	Relation avec la famille si besoin. Animations en interne, repas du midi pris en commun, participation de bénévoles dans les activités, rencontre avec les groupes qui visitent les jardins, notamment lors de la journée Portes Ouvertes, rendez-vous individuels, recherche de solutions...Regards positifs des adhérents, Retour des consommateurs et valorisation sur la qualité du travail fait. Présence active et permanente de l'équipe d'encadrement. Aide à la prise d'initiative. Réflexion sur aide possible et/ou solutions envisageables de dialogue. Orientation vers psychologue, CMP.
<b>PROBLEMES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES</b>	27	Résolution au cas par cas en interne si cela est possible	Maintien de droits ou acceptation perte de droits. Suivi du transfert de dossier CAF vers MSA et sécu vers MSA. Lien entre MSA et le salarié pour toutes les démarches administratives et problèmes de dossier. Renouvellement

			CMUC, carte de solidarité transport, Pôle Emploi, partenariat et accompagnement à la MSA, suivi situation avec avocat si nécessaire. Aide et accompagnement à la lecture et à la compréhension des documents
<b>PROBLEMES SAVOIR ETRE EN ENTREPRISE (absences, retards...)</b>	9	A reprendre régulièrement.	Accompagnement individuel renforcé. Avertissements sur les absences si trop nombreuses, sur le comportement si celui-ci est problématique.
<b>DIFFICULTES FINANCIERES (endettement, surendettement....)</b>	4	.	Demande de secours financiers et d'avances sur prestations (MSA), gestion de budget. Dons d'habits, de mobiliers si besoin par les adhérents... Accompagnement physique à la banque et mise en place d'échéancier avec les Trésors Publics concernés.
<b>ILLETTRISME ANALPHABETISME FLE</b>	15	Besoin évident. 11 personnes ont suivi des cours	Partenariat extérieur (avec notamment le secours catholique) pour cours alphabétisation ou cours FLE (français langue étrangère). Cours de remises à niveau français/mathématique/informatique suivis dans le cadre de Plaine de Vie à raison de 7h/semaine avec Espérer 95. Cours de français 4h / semaine avec Essivam.
<b>MOBILITE</b>	22	4 demandes d'aide financière pour permis (dont 3 en 2017)	Financement pour des permis de conduire (MSA), carte de transport, tarif solidarité transport, ...

#### d) Nature des partenariats établis en amont et durant l'année

Structures qui interviennent auprès du public (et notamment structures d'insertion par l'activité économique)

- Pôle Emploi de Domont
- les CCAS du Val d'Oise
- les circonscriptions d'action sociale intervenant sur les communes de domicile des salariés.
- la mission d'insertion «Vallée de l'Oise» et «Plaine de France»,
- les missions locales de Sarcelles/Villiers le Bel/ Deuil la Barre...
- les structures IAE par l'intermédiaire de VOIE 95
- les SIAE locales : IMAJ, Esprit passage, Tremplin 95, Appel Service, AGOIE, ...,
- le SAMSAH pour le suivi de personnes avec RQTH
- Initiative 95, l'ADIE pour la création d'entreprise
- les fédérations régionales et leurs adhérents,
- des centres de formations : notamment pour le passage de CACES et les formations Sauveteur secouriste du travail,
- le Centre Culturel Georges Brassens
- les maisons de la Justice et du Droit

#### Partenariats noués avec les entreprises et les branches professionnelles,

- liens étroits avec la MSA et mises en œuvre d'actions conjointes relatives à la santé et la médecine préventive, médecine du travail, soutien financier individuel,
- liens étroits avec le GAB : adhérent au groupement, échanges d'informations avec les producteurs, organisations de réunions régionales dans le cadre du collectif des jardins, et localement, stages et embauches autant que possible avec les agriculteurs locaux,
- liens économiques avec les entreprises du secteur agricole ou paragricole (embauche saisonnière ou stages...)
- liens économiques avec des entreprises dont le secteur d'activité concorde avec le projet professionnel...

#### Partenariats noués avec l'OPCA

- le FAFSEA finance une petite partie de la formation des encadrants (l'effort à la formation) et des salariés en insertion.

#### e) Nature de l'accompagnement

##### - Encadrement technique

Pour l'association, il s'agit d'un accompagnement **socioprofessionnel** par l'encadrement technique. Ces activités d'accompagnement sociotechnique regroupent les éléments suivants :

- accueil et encadrement des salariés en insertion,
- mise en œuvre des activités de production et suivi,

- participation aux réunions d'équipes institutionnelles, rédaction de bilans et d'évaluation socioprofessionnels, selon les besoins...
- réservation d'un temps spécifique toutes les semaines pour aborder le suivi des personnes en équipe pluridisciplinaire.
- désignation d'un encadrant référent par salarié, plus spécialement chargé de suivre 6 salariés.
- mise en œuvre des temps de formation, théorique et d'application (maraîchage et espaces verts), grilles d'évaluation technique remodelée pour dossier personnel de compétence...
- hygiène et sécurité et réglementation du travail : nomination d'un encadrant en charge de la sécurité, livret d'accueil sur la sécurité remis à chaque nouveau salarié, réunions pour faire vivre le Document Unique de Prévention des Risques, partenariat avec la MSA.

### - Accompagnement social et professionnel

Dès l'accueil, l'accompagnement socioprofessionnel s'articule autour des différentes phases du parcours du demandeur d'emploi dans l'ACI, et par la mise en œuvre de procédures et d'outils de suivi et d'évaluation du salarié afin de construire son parcours d'insertion et sa sortie vers un emploi durable.

- Accueil et remobilisation dans l'emploi ; accompagnement sur savoir-être, respect d'un règlement intérieur et des règles de vie au sein d'une entreprise ; travail sur les expériences passées, les échecs, les réussites, et parfois le parcours scolaire.
- Actualisation ou élaboration de CV, recherche d'offres d'emplois, épluchage des offres sur les sites dédiés (études des prérequis, du contenu de l'offre, etc.).
- Accompagnement à la rédaction de lettres de motivation, recherche de périodes de stages en entreprises où le salarié est amené à avancer et à travailler sur ses freins, prospection d'entreprises (téléphoniques, physiques) et de partenaires économiques, professionnalisation sur le terrain, simulations d'entretiens d'embauche.
- Appui à l'élaboration d'un projet professionnel/ progression sur les étapes nécessaires pour parvenir à réaliser ce projet : rendez-vous personnalisés et réguliers pour définir le projet ou travailler sur le projet existant, enquêtes sur les métiers, travail sur les fiches métiers de Pôle Emploi, stage de découverte métiers.
- Création de boîtes mails individuelles pour une recherche d'emploi efficace, création d'espaces personnels sur les sites des grands groupes commerciaux (Sodexo, etc.) ou sur le site de Pôle Emploi.
- Ateliers collectifs sur les Techniques de Recherche d'Emploi.
- Travail sur l'acceptation du handicap avec les ESAT et les Entreprises Adaptées
- La mission d'accompagnement social regroupe les contacts avec les services prescripteurs et l'ensemble des démarches liées au recrutement des salariés en insertion
- Suivi régulier des salariés sur l'ensemble des problématiques sociales en fonction des besoins, la mise en place de parcours de formations. La mise en évidence ou l'analyse des freins ou ruptures à la tenue d'un emploi durable occasionne un suivi renforcé par des entretiens individuels sur les problématiques de santé, handicap et d'addiction, de logement, d'endettement, de souffrances psychologiques ou problèmes familiaux, d'accès aux droits, de disponibilités liées à la garde d'enfants, de mobilité, isolement, etc....)
- Appui au montage de dossiers administratifs, relais avec les référents sociaux.
- Orientation vers des psychologues ou CMP.
- Rédaction pour les salariés de fiches de suivis récapitulant l'entretien individuel, de fiches parcours récapitulant les actions menées durant leurs parcours.
- Préparation à la fin du contrat.
- Relais avec les autres acteurs de l'IAE et les associations (maisons de quartier...).

Chaque personne de l'encadrement est investie dans cet accompagnement lors des réunions d'équipe au bureau, sur les terrains durant les travaux ou lors des formations, ou lors des moments informels tels que des repas pris en commun...qui peuvent être des moments d'échanges et de réflexions.

**Le tableau ci-dessous fait état des contacts reçus pour une candidature à Plaine de Vie, depuis 2004.**

L'année 2005 a supporté la mise en place des nouveaux contrats de la loi de cohésion sociale. Les embauches ont été interrompues de mars à août 2005 puis de novembre 2005 à mars 2006.

En 2008, le nombre d'embauche a été plus important du fait de la création du Chantier Environnement Patrimoine.

En 2010, les nouveaux contrats CUI de 6 mois ont fait suite aux contrats CAV de 2 ans débutés en 2008. La durée des contrats diminuant, il a fallu embaucher plus souvent.

2011 est dans la lignée des années sans évolution notable.

2012 a vu le nombre de demandes s'envoler, ainsi que le nombre de personnes embauchées et ce dans le cadre bien défini de 24 postes conventionnés. Cela s'explique par un nombre important de personnes ayant quitté la structure avant 3 mois de contrat souvent après avoir signé un emploi plus rémunérateur ou obtenu une formation. Des anciens, présents sur la structure depuis 2010 n'ont pas eu la possibilité de renouveler leur contrat après 2 ans de présence.

La progression des demandes s'est poursuivie en 2013, ainsi que le nombre de personnes embauchées, et ceci pour un même nombre de postes.

En 2013 et la réforme de l'IAE, les CDDI sont arrivés, remplaçant les CUI. L'effectif officiel est passé de 10 personnes à 32 personnes en 1 mois.

A la fin de l'année 2014, le nombre de postes conventionnés est passé de 28 à 32 durant 2 mois.

Fin 2014, avec la fermeture du chantier Edith Wharton et la création du chantier Vert Avenir, le nombre de poste conventionné s'est stabilisé à 28 au 1<sup>er</sup> janvier 2015. Un nouveau critère d'embauche a été intégré en juillet 2017, habiter en quartier prioritaire politique de la ville (pour répondre aux objectifs du FSE sollicité pour 2017), ce qui a réduit fortement le nombre de candidatures éligibles.

	Personnes ayant contacté PDV pour une candidature	Personnes ayant été embauchées dans l'année
2004	94	19
2005	59	14
2006	71	16
2007	65	15
2008	80	20
2009	57	13
2010	70	20
2011	73	14
2012	92	25
2013	105	27
2014	166	28
2015	191	34
2016	81	14
2017	92	25

*Tableau n°10 : Evolution du nombre de candidatures depuis 2004*

**Durant la phase d'accueil : durée estimée par personne : 8 heures**

- Le rendez-vous et première évaluation avec l'accompagnatrice socioprofessionnelle,
- l'essai professionnel, sur les terrains, avec l'encadrement,
- la décision d'embauche prise en réunion d'équipe, éventuellement proposition d'EMT,
- la demande d'agrément IAE auprès du Pôle Emploi
- la signature du contrat de travail,
- l'intégration du salarié : mise à disposition d'EPI (Equipement de Protection Individuel), d'un vestiaire,...
- la lecture commentée du livret d'accueil et du règlement intérieur,
- la période d'essai, éventuellement reconductible,
- la confirmation de l'embauche, après la période d'essai.

**Pendant le parcours d'insertion : durée moyenne estimée par personne et par mois : 12 heures**

- la mise en évidence des freins à l'emploi et l'intégration dans l'un des trois parcours d'insertion, proposés par l'ACI, mise en œuvre de la reconnaissance Travailleur Handicapé
- l'adaptation au poste de travail
- l'activité salariée manuelle et/ou mécanisée, le travail de groupe, les consignes de travail et leurs respects, régularité et la qualité de la production, etc.
- le contrôle des présences (assiduité et ponctualité, suivi des signatures de présence)
- les entretiens autant que nécessaires,
- les formations en interne ou en externe via l'OPCA (*organisme paritaire collecteur agréé*)
- les évaluations socioprofessionnelles, les entretiens concernant la sortie et le projet personnel de vie, de formation ou d'emploi...
- les évaluations des compétences techniques

**Au moment de la sortie : durée estimée par personne : 3 heures**

- la sortie vers les dispositifs de santé,
- la rencontre avec les agents de Pôle Emploi,
- la liste des démarches administratives à suivre,

**Après la sortie : durée estimée par personne : 2 heures**

- les entretiens selon les besoins exprimés par les ex-salariés.
- les opportunités d'emploi adaptées à leur profil

**Formation des salariés en insertion, portée par la structure :**

Plaine de Vie a poursuivi ses efforts encore en 2017 pour que des salariés puissent suivre une remise à niveau. Il y a 3 sortes d'actions :

- Une action mutualisée pour les SIAE du réseau VOIE95 avec ESPERER 95, 9 personnes ont suivi sur leur temps de travail des cours de français, mathématique et informatique à raison de 7h par semaine. A la fin de la formation dispensée par Espérer 95, les salariés ont obtenu une attestation de formation ainsi qu'un livret avec les compétences acquises. Ce type de formation est utile car une remise à niveau plus complète (avec informatique et mathématiques) est importante notamment pour les salariés qui envisagent une entrée en formation par la suite.
- En parallèle Plaine de Vie avait débuté un partenariat avec le Secours Catholique d'Ezanville pour des cours d'alphabétisation/FLE dispensés par des bénévoles 2h/semaine (deux cours d'une heure). Cette dernière formule permet à nos salariés d'avoir un suivi personnalisé car chaque salarié est assisté par un bénévole. Ils peuvent donc avancer chacun sur leur difficulté propre (travailler davantage l'oral, l'écriture ou la lecture, travailler le vocabulaire d'une thématique comme le permis...). Les salariés avec de grosses problématiques d'apprentissage ne pouvant pas suivre les cours d'Espérer 95 ont ainsi pu progresser avec le secours Catholique. 9 personnes ont pu suivre ses cours.
- En septembre, un 3<sup>ème</sup> partenariat s'est développé avec ESSIVAM pour des séances de remise à niveau en français pour 8 personnes à raison de 2 x 2heures de septembre à décembre et passage du DILF en fin d'année. Nous espérons que l'OPCA nous financera la majeure partie de cette nouvelle charge.

Au total, 21 salariés sur 49 présents ont suivi des heures d'alphabétisation/remise à niveau sur l'année 2017.

**Actions portées par la structure : Formation collective**

Au sein de la structure, il a toujours été proposé des informations collectives en interne qui se déroulent le lundi matin. Ce temps est compté comme temps de travail. Vous trouverez en annexe le tableau récapitulatif de ces informations sur l'année 2017. Par exemple :

Formation sur 4 séances, en ½ groupe pour aborder « Le stress au travail » avec un psychologue/sociologue clinicien pour l'ensemble des salariés en insertion et financé par la MSA. Ces séances se sont faites en parallèle des modules animées par la MSA « prendre soin de sa santé ». Visite centre de dépollution. Sensibilisation aux addictions. Visite château d'Ecouen ...

Il est aussi proposé une formation professionnalisante, durant le temps de travail :

Formation Théorique et pratique sur le maraîchage, à raison de 4h par semaine (théorie et pratique), animée par les encadrants techniques de la structure. Un guide du maraîcher a été conçu par les encadrants, spécialement pour cette formation. Il est en vente à l'association. La formation est interrompue durant la période estivale pour s'adapter aux nombreux départs en congés et assurer la production.

**Actions externes à la structure : Formations individuelles**

- Montage de dossier pour financer un permis de conduire auprès de la MSA pour les jeunes et auprès de l'APRE (aide personnalisée de retour à l'emploi) pour les bénéficiaires du RSA (5 demandes obtenues en 2017).
- Formation CACES mini pelle ou chariot pour 4 salariés (FAFSEA : notre OPCA, organisme paritaire collecteur agréé de l'association).
- Autres formations du catalogue FAFSEA : « Entretien du petit matériel espaces verts » (2 jours, 4 salariés), Maçonnerie paysagère (5 jours, 4 salariés). Notre volonté est de proposer ces modules courts à un maximum de salariés.
- 3 salariés ont participé à une information collective organisée par le CAUE sur le thème suivant : la valorisation de la nature dans les villes et villages.
- « Avenir en soi » : module de 35h sur l'estime de soi et la reconnaissance des acquis de l'expérience animé par la MSA (9 salariés)

Nous avons eu des opportunités sur le catalogue de notre OPCA, le FAFSEA, mais il a aussi limité les possibilités de repasser une épreuve de CACES suite à un échec, ce qui est dommageable pour nos salariés qui ont besoin de plus de temps. N'ayant plus la possibilité de faire passer les épreuves une seconde fois, nous ne faisons plus passer toutes les catégories en une seule semaine mais en deux pour faciliter l'assimilation de la formation. Cependant, il y a tout de même encore des échecs sur au moins une des catégories ce qui fait que certains salariés n'ont pas la totalité de la certification ce qui cause des problèmes pour leur projet professionnel.

#### **f) Propositions faites aux salariés en termes :**

##### **d'orientation professionnelle**

- Réflexion sur le projet professionnel (avancer sur un projet ou l'abandonner et en élaborer un plus réaliste), travail sur l'expérience passée, sur les compétences, sur les goûts professionnels, sur les motivations...
- Découverte des métiers en liens avec la nature ou d'autres domaines en fonction du projet (stages professionnels en entreprises, visites d'entreprise, de chantiers, recherche de documentation)
- Découverte d'autres structures proposant des métiers de nature, ou en rapport avec l'orientation professionnelle...

##### **d'emploi**

- Proposition de confirmer un projet professionnel dans le cadre d'une entreprise, par le biais de stages (12 stages en 2017 avec 6 propositions d'embauche).
- Recherche et analyse des offres de Pôle Emploi sur Internet, analyse du projet professionnel en fonction des prérequis indispensables. Actualisation et mise en page des CV, élaboration des lettres de motivations, entraînement aux entretiens d'embauche, travail sur le savoir-être
- Grâce au partenariat mis en place par l'association avec des entreprises, des propositions d'emploi peuvent nous être adressées et aboutir à des embauches
- Partenariat avec la FNARS par le biais de V.I.E. (Vers Intégration en Entreprise) qui propose des stages en entreprise en vue d'une embauche (2 stages VIE en 2017, avec 2 embauches).

##### **de formation qualifiante**

- Accompagnement dans la réflexion du choix d'une formation qualifiante...et analyse des capacités à s'y investir profitablement, appui aux candidatures, recherche d'un employeur dans le cas d'une alternance, prospection des centres de formation qui proposent la formation recherchée, inscription aux sessions de formations via l'OPCA (en lien avec les espaces verts ou le maraîchage, la manutention,...)

##### **d'actions sociales**

- Ecoute, réflexion et travail sur les conduites addictives et leurs effets dans la vie courante. Accompagnement physique aux rdv.
- Sensibilisation pour l'acquisition de règles de base (assiduité, ponctualité, respect de l'autre, respect de soi même, alimentation...)
- Accompagnement logement : pour la recherche de logement (bien qu'il y ait très peu de propositions), demande de logement social, suivi des loyers et des aides financières pour le logement ou la caution.
- Lecture des documents administratifs, conseils et accompagnement dans la constitution des dossiers administratifs (type déclaration trimestrielle de RSA, déclaration de ressources, déclaration des revenus, etc.). Travail fastidieux avec les retards de la MSA !
- Accompagnement psychologique (problème familiaux, solitude, errance, ...).
- Partenariat avec les services prescripteurs qui permet d'avoir une autre connaissance des démarches en cours, des difficultés rencontrées par la personne, un autre point de vue de la personnalité de la personne accompagnée. Cela permet de mettre de la cohérence dans les parcours et de synchroniser l'accompagnement mené entre les différents travailleurs sociaux.
- Accompagnement vers un meilleur savoir-être : repas pris en commun, ouverture des jardins pour des visites et des animations en famille, présentation de son travail à des personnes extérieures, voyage en famille, participation de bénévoles lors de la confection des paniers, dons des adhérents en fonction des besoins exprimés, accueil des enfants sur la structure, visites de beaux sites (Château d'Ecouen...) qui ouvrent les salariés sur des possibles, des nouveaux loisirs, des jeux en petits groupes lors des formations ou des journées de sensibilisation sur une thématique...

- Accompagnement des jeunes de moins de 26 ans et de leurs problématiques spécifiques. Relais fréquents avec les Missions Locales
- Livraison des légumes, participation à la distribution des paniers aux adhérents, rencontres avec les adhérents, petits articles sur les salariés dans la feuille de chou.

Chaque accompagnement est individualisé. Chaque proposition de stage, d'emploi, de formation est adaptée à un profil particulier. Nous sommes donc perpétuellement à l'écoute et souvent initiateurs de démarches pour qu'un projet social ou professionnel puisse voir le jour.

### g) Bilan quantitatif des sorties en 2017 sur ce chantier :

#### Pour 16 postes conventionnés sur CLS :

27 personnes ont eu un contrat en 2017 et 13 personnes ont quitté le chantier sur l'année.

Parmi les 13 sorties, 7 salariés étaient bénéficiaires du RSA, 5 âgés de moins de 26 ans suivis par la Mission Locale, 1 était demandeur d'emploi de longue durée et sans ressources.

#### Parmi les 13 personnes :

- 1 personne (RSA) a signé plusieurs CDD à Carrefour comme réceptionnaire, plus de 6 mois cumulés, il est toujours en contrat actuellement.
- 1 personne (RSA) a signé un CDD de 3 mois chez Pinson Paysage en espaces verts.
- 1 personne (RSA) a signé un CDD de 3 mois comme aide à domicile (Famille-Services à Cergy). Elle doit signer un CDI à la fin de son CDD si celui-ci se passe bien.
- 1 personne (- 26 ans) a signé un CDD de 15 jours dans la pépinière où elle avait fait un stage.
- 1 personne (sans ressources) a suivi une formation « accès à la qualification d'agent de restauration ».
- 2 personnes (RSA et – 26 ans) sont parties après 8 mois de contrat sans solution. Elles n'ont pas souhaité être renouvelées. Nous n'avons pas de nouvelles.
- 1 personne (RSA) n'a pas été renouvelée suite à de nombreuses absences. Elle est inscrite à Pôle Emploi.
- 1 personne (RSA) est partie sans solution après 2 ans de contrat. Elle est inscrite à Pôle Emploi.
- 3 personnes (-26 ans) ont été licenciée pour abandon de poste → **ces personnes ne seront pas prises en compte dans les statistiques suivant les directives de la DIRECCTE.**
- 1 personne (RSA) en longue maladie (plus d'un an) → **cette personne ne sera pas prise en compte dans les statistiques suivant les directives de la DIRECCTE.**

	Nb de personnes	Pourcentage	Secteur d'activité
<b>Sorties TOTALES</b>	<b>9</b>	<b>100%</b>	
1) Sorties en emploi durable	1	%	Grande distribution
2) Sorties vers un emploi de transition	3	%	Aide à domicile, espaces verts, pépinière
3) Sorties Positives	1	%	Formation restauration
<b>Sorties Dynamiques= 1+2+3</b>	<b>5</b>	<b>56%</b>	
<b>Autres sorties :</b> Assedic Retour au RSA	<b>4</b>	<b>44%</b>	

**Taux de sorties dynamiques : 56 %**

# IV. Le Chantier Environnement Patrimoine

**Propos liminaires** : Les aspects pédagogiques ne sont pas repris dans ce chapitre car les données et informations sont équivalentes à ce qui vient d'être décrit avec précision dans la partie III.

## 1 Bref rappel du projet du Chantier Environnement Patrimoine (CEP)

### A l'origine du projet, un constat social et environnemental :

A la fin de l'année 2005, Plaine de vie dans sa démarche de professionnalisation décide, d'investir les compétences de 2 jeunes salariés de l'encadrement dans le développement d'un nouveau projet. Pour Plaine de Vie ce projet a un double enjeu : poursuivre l'action engagée depuis 1998 et ainsi accroître son offre d'insertion, et proposer un nouveau support pour professionnaliser ses salariés dans un secteur porteur d'emploi, l'entretien des espaces verts.

Notre action quotidienne à Plaine de Vie nous le démontre, beaucoup de personnes sont dans des situations sociales difficiles et pourraient profiter des métiers de la nature pour résoudre diverses problématiques.

A côté de cela, le Val d'Oise peut se féliciter de sa richesse en espaces naturels. Il est en effet possible de repérer et de citer la diversité de milieux que l'on peut rencontrer : forêts, bois, landes, coteaux calcaires, falaises, cours d'eau, étangs, marais. Milieux auxquels il faut associer les nombreuses espèces animales et végétales s'y rapportant, parfois de valeur remarquable.

La conservation et la remise en état de ce patrimoine peuvent faire l'objet d'un support d'activité. Il est donc décidé de créer un nouveau chantier, consacré aux travaux d'espaces verts et de valorisation du patrimoine paysager.

## 2 L'évolution du chantier

Suite à la création d'un second chantier à Plaine de Vie sur la filière verte, fin 2014, le Chantier Environnement Patrimoine s'est spécialisé sur les opérations d'entretien d'espaces ruraux et de gros travaux tels que le nettoyage de marais, l'arrachage d'arbustes de haies, le déplacement d'arbres, la création de chemin, l'entretien de voies forestières, la fixation de panneaux indicateurs en forêts, le calage de ponton pour les pêcheurs au bord de l'Oise... La liste est longue, et ces travaux divers doivent permettre aux salariés de se former sur toutes sortes de supports, et de développer leur capacité d'adaptation, de créativité, d'ingéniosité, de pragmatisme pour valider une demande, souvent atypique, parfois utopiste.

Le travail de l'encadrement est non seulement de répondre au mieux à une commande mais aussi de faire participer son équipe à la réflexion autour de l'organisation du chantier, pour choisir les options de travail les plus pertinentes.

### a) Rappel des objectifs généraux de ce chantier

- Ouvrir les compétences de nos salariés, pour aborder les emplois d'espaces verts, plus nombreux qu'en maraîchage.
- Assurer un encadrement professionnel et sa démarche dynamique par l'acquisition de savoir-faire et de gestes techniques.
- Assurer un accompagnement socioprofessionnel de qualité en vue de sorties positives.
- Développer des partenariats.
- Fédérer et professionnaliser l'encadrement.

### b) Financement

Le chantier Environnement Patrimoine est conventionné par l'UD 95 de la DIRECCTE depuis 2008 et reçoit ainsi l'aide aux postes pour les CDDI un cofinancement du Conseil Départemental qui a aussi versé aussi 10 714€ pour l'accompagnement des personnes au RSA, dans le cadre du PDI.

Le chiffre d'affaires de ce chantier est assez stable mais les commanditaires changent. Nous recherchons donc sans arrêt des missions de travail, en répondant à des appels d'offres, en distribuant des plaquettes informatives pour nous faire connaître, en nous inscrivant sur des réseaux internet et en participant activement, avec VOIE 95, à faire connaître l'article 30 des marchés publics, auprès des administrations...

### c) Moyens humains spécifiques dédiés au projet

Depuis sa création, 1 encadrant technique est directement affectée à ce chantier. Depuis avril 2017, suite à l'embauche d'un aide encadrant technique sur l'autre chantier Espaces Verts, la coordinatrice peut libérer du temps administratif pour rechercher les marchés, faire les devis, les factures et les bilans de chantier. Les autres fonctions sont exercées par l'encadrement de la structure selon une répartition équilibrée pour les 3 chantiers et selon l'organigramme de la page 8.

Ce chantier a un conventionnement pour accueillir 6 salariés en Insertion relevant des minimas sociaux et jeunes de moins de 26 ans, habitant les 95, dans le cadre des nouveaux contrats CDDI. La réponse à l'appel à projet FSE nous oblige à ajouter une nouvelle contrainte sélective à savoir l'embauche des personnes habitant en Quartier Prioritaire de la Ville.

### d) Matériels

L'investissement prévu à la création du chantier permet un fonctionnement compatible avec les besoins des chantiers en espaces verts. Outre le camion benne, les appareils thermiques et les outils, nous investissons régulièrement pour remplacer les éléments usés ou pour répondre aux besoins de certains chantiers. En 2017 nous avons acheté un motoculteur et divers éléments de signalisation pour la sécurité des personnes sur les chantiers.

### e) Partenariats techniques et financiers développés dans le cadre de l'action

Plaine de Vie a pu poursuivre en 2017 les partenariats initiés les années précédentes à savoir :

- Le renouvellement de la convention de travail avec le Musée National de la Renaissance prévoyant la remise en état et l'entretien des abords du château et de ses espaces boisés pour une fréquence de travail d'1 journée par semaine. Cette convention représente 19 000€. Elle a été agrémentée de 2 chantiers, l'un sur le détournement des allées du jardin à la Française et l'autre sur la mise en herbe des douves.
- Pour le Conseil Départemental sur un marché d'insertion Art 30 qui s'est renouvelé en aout 2015, et pour 3+1 ans, en partenariat avec 1 autre structure de l'IAE. L'équipe s'est vue attribuer l'entretien d'espaces sur l'île des Aubins, la carrière de Vigny,
- La poursuite des travaux à l'Escale d'Arnouville qui héberge des femmes seules avec enfants.
- Un contrat d'entretien suite à un contrat de déplacement d'iris au Château d'Auvers sur 2016, qui se prolongera sur 2018 par un contrat d'entretien plus conséquent.
- Certains chantiers de particuliers adhérents.
- Un nouveau chantier ponctuel avec un collège géré par le Conseil Départemental, pour faire des aménagements diversifiés sur des zones juste herbeuses.

## 3 L'action d'insertion

### a) Présentation générale

Ce chantier dispose d'un conventionnement DI.R.E.C.C.T.E n° **ACI/095160013** du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018 pour 6 contrats aidés du fait des règles applicables pour l'aide à l'accompagnement en A.C.I. prévue par la loi de cohésion sociale.

**Effectif prévu : 6**

**Nombre de personnes ayant travaillé : 14**

	- 26 ans	26 à 49 ans	+50 ans	Total
Hommes	2	8	2	12
Femmes	0	2	0	2

Tableau n°11 : répartition par classe d'âge

Nature des publics (1 personne peut être dans plusieurs catégories)	Femmes	Hommes
Bénéficiaires du RSA	2	7
Jeunes en grande difficulté ne relevant pas d'autres catégories	0	2
Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)	0	2

Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0	0
Autres : demandeur d'emploi longue durée sans ressources	0	1
Travailleurs (ses) handicapés (ées) reconnus(es) par la MDPH	1	0

**Tableau n°12 : répartition par catégorie administrative**

**Nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi : 14**

	Depuis – 1 an	Entre 1 et 2 ans	Depuis + 2 ans
Nombre de personnes	4	3	7

**Tableau n°13 : ancienneté dans le chômage**

**b) Problématiques périphériques rencontrées**

NATURE DES PROBLEMATIQUES	NOMBRE DE PROBLEMES REPERES	NOMBRE DE PROBLEMES RESOLUS	DESCRIPTIF DES PARTENARIATS MOBILISES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LA RESOLUTION
<b>LOGEMENT</b>	<b>7</b>	3 accès à un logement	Accompagnement pour les demandes de changement, suivi des personnes hébergées en foyer, en recherche d'un logement plus pérenne. Demandes de logement social en mairie. Suivi et accompagnement pour demandes d'aides au logement. Demande de DALO. Orientation et suivi avec assistante sociale pour hébergement d'urgence.
<b>SANTE (maladie, handicap, dépendance, ...)</b>	<b>1 (dont 1 RQTH)</b>	Résolution sur le long terme	Partenariat avec MSA, formation sur les conduites addictives. Bilans dentaires + prises de rdv dentiste pour soins,.... Recherche de solution d'emploi en milieu protégé, suivi avec SAMSAH, contact avec CMP, demande de CMUC, suivi des CMUC, suivi de la prise en charge par mutuelle.
<b>PROBLEMES FAMILIAUX (isolement, rupture familiale...) MANQUE DE CONFIANCE EN SOI</b>	<b>4</b>	Résolution sur le long terme	Relation avec la famille si besoin. Animations en interne, repas du midi pris en commun, participation de bénévoles dans les activités, rencontre avec les groupes qui visitent les jardins, notamment lors de la journée Porte Ouverte, rendez-vous individuels, recherche de solutions... Regards positifs des adhérents, Retour des consommateurs et valorisation sur la qualité du travail fait. Présence active et permanente de l'équipe d'encadrement. Aide à la prise d'initiative. Réflexion sur aide possible et/ou solutions envisageables de dialogue. Orientation vers psychologue, CMP.
<b>PROBLEMES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES</b>	<b>14</b>	Résolution au cas par cas	Maintien de droits ou acceptation perte de droits. Suivi du transfert de dossier CAF vers MSA et sécu vers MSA. Lien entre MSA et le salarié pour toutes les démarches administratives et problèmes de dossier. Renouvellement CMUC, carte de solidarité transport, Pôle Emploi, partenariat et accompagnement à la MSA, suivi situation avec avocat si nécessaire. Aide et accompagnement à la lecture et à la compréhension des documents
<b>SAVOIR-ETRE EN ENTREPRISE (absences, retards, ...)</b>	<b>3</b>	Résolution au cas par cas	Accompagnement individuel renforcé. Avertissements sur les absences si trop nombreuses, sur le comportement si celui-ci est problématique.
<b>DIFFICULTES FINANCIERES (endettement, surendettement...)</b>	<b>2</b>	Résolution au cas par cas	Demande de secours financiers et d'avances sur prestations (MSA), gestion de budget. Dons d'habits, de mobiliers si besoin par les adhérents... Accompagnement physique à la banque et mise en place d'échéancier avec les Trésors Publics concernés.
<b>ILLETTRISME ANALPHABETISME FLE</b>	<b>6</b>	4 personnes ont suivi des cours	Partenariat extérieur (avec notamment le secours catholique) pour cours alphabétisation ou cours FLE (français langue étrangère). Cours de remises à niveau français/mathématique/informatique suivis dans le cadre de Plaine de Vie à raison de 7h/semaine avec Espérer 95. Cours de français 4h / semaine avec Essivam.
<b>MOBILITE</b>	<b>10</b>	4 demandes d'aide financière (dont 2 en 2017)	Financement pour des permis de conduire (MSA), carte de transport, tarif solidarité transport, ...

**Tableau n°14 : les problématiques rencontrées**

### c) Bilan quantitatif des sorties en 2017 :

14 personnes ont eu un contrat en 2017.

7 personnes ont quitté le chantier en 2017 dont 1 durant sa période d'essai (-26 ans, ne sera pas comptabilisée dans les données statistiques). Sur les 6 sorties, 4 étaient au RSA et 2 à l'ASS.

#### Parmi les 6 personnes :

- 1 personne (RSA) a démissionné pour être embauchée en CDD comme ouvrier espaces verts par l'entreprise Gestivert à Herblay. Elle a signé par la suite un CDI.
- 1 personne (RSA) a signé un cdd de 5 mois et demi comme ouvrier espaces verts chez Pinson Paysage.
- 1 personne (RSA) est employée au sein de Tremplin, association intermédiaire à Domont.
- 3 personnes (2 ASS et 1 RSA) sont parties après 2 ans de contrat sans solution. Ils sont inscrits à Pôle Emploi.

	<b>Nb de personnes</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Secteur d'activité</b>
<b>Sorties TOTALES</b>	<b>6</b>	<b>100%</b>	
1) Sorties en emploi durable	1	50%	Espaces verts
2) Sorties vers un emploi de transition	1		
3) Sorties Positives	1		
<b>Sorties Dynamiques= 1+2+3</b>	<b>3</b>	<b>50 %</b>	
<b>Autres sorties :</b> Assedic Santé Inconnue Retour au RSA	<b>3</b>	<b>50%</b>	

**Taux de sorties dynamiques : 50 %.**

# V. Le Chantier Vert Avenir

**Propos liminaires** : Les aspects pédagogiques ne sont pas repris dans ce chapitre car les données et informations sont équivalentes à ce qui vient d'être décrit avec précision dans la partie III.

## 1 Bref rappel du projet du Chantier Vert Avenir (CVA)

---

### a) L'origine du projet de création :

Plaine de Vie assure la conduite de chantiers d'insertion depuis 1998. La pérennité et le développement de ses actions au fil du temps, en démontre la nécessité. C'est plusieurs fois par semaine que des individus ou partenaires sociaux nous contactent pour se renseigner sur les possibilités de recrutement au sein de notre structure.

L'expérience acquise dans la conduite de chantier d'insertion par l'activité économique et la conduite de projets de développement local, l'accompagnement socioprofessionnel des personnes connaissant des difficultés importantes d'insertion et le savoir-faire reconnu dans les travaux de nature, ont conduit PLAINE DE VIE à dédoubler, fin 2014, les activités du Chantier Environnement Patrimoine (CEP), créé en 2008, pour proposer un nouvel axe d'intervention centré sur la valorisation des espaces verts.

Les activités d'entretien des espaces ruraux et des espaces verts étaient concentrées en un seul chantier, le Chantier Environnement Patrimoine (CEP). Ce dernier était saturé et ne pouvait plus répondre à la demande de travaux toujours grandissante. Il a donc été prévu de bien séparer les deux activités et de redonner à CEP un rythme de chantiers plus serein. Ainsi, en novembre 2014, est né le nouveau Chantier Vert Avenir, avec un volet d'activités centré sur l'entretien des Espaces Verts.

Les deux chantiers ont progressivement trouvé un rythme adapté aux contraintes des horaires des CDDI, avec deux activités différenciées. Cette organisation nous permet de répondre à nouveau à nos partenaires qui souhaitent travailler conjointement sur certains marchés.

### b) Le public

L'emploi était accessible à **6 personnes** relevant des minimas sociaux et jeunes de moins de 26 ans, habitant les 95, dans le cadre des nouveaux contrats CDDI à raison de 22h puis 26h hebdomadaires réparties sur cinq demi-journées par semaine. La réponse à l'appel à projet FSE nous oblige à ajouter une nouvelle contrainte sélective à savoir l'embauche des personnes habitant en Quartier Prioritaire de la Ville.

### c) Le dispositif

Le Chantier Vert Avenir est un support d'insertion envisagé avec flux permanent d'entrée et de sortie. Le chantier peut apporter une réponse à des personnes repérées par les services sociaux, et qui nécessitent un environnement « protecteur », ou à des personnes qui ont besoin d'être confrontées à des activités avec un accompagnement dans un cadre normé de production, plus proches des conditions habituelles de travail des entreprises d'Espaces Verts.

### d) L'équipe d'encadrement

Un aide encadrant technique est positionné sur ce chantier depuis avril 2017, laissant la coordinatrice plus disponible pour l'organisation des 2 chantiers et la gestion des factures, des devis et la recherche de nouveaux chantiers.

L'accompagnatrice Socioprofessionnelle de Plaine de Vie a en charge les 6 salariés polyvalents affectés à ce chantier. Elle est secondée par une agente administrative, pour la gestion administrative des dossiers.

## 2 L'évolution du chantier

---

### a) Rappel des objectifs généraux de ce chantier

Ces objectifs sont ceux des deux chantiers de la filière verte.

- Ouvrir les compétences de nos salariés, pour aborder les emplois d'espaces verts, plus nombreux qu'en maraîchage, tant sur le terrain que lors des formations théoriques en interne ou en externe.
- Assurer un encadrement professionnel et sa démarche dynamique par l'acquisition de savoir-faire et de gestes techniques.
- Assurer un accompagnement socioprofessionnel de qualité en vue de sorties positives.
- Développer des partenariats.
- Fédérer et professionnaliser l'encadrement.

## b) Financement

Le Chantier Vert Avenir est conventionné par l'UD 95 de la DIRECCTE depuis fin 2014 et reçoit ainsi l'aide aux postes pour les CDDI un cofinancement du Conseil Départemental qui a aussi versé aussi 10 714€ pour l'accompagnement des personnes au RSA, dans le cadre du PDI.

Outre les recettes des prestations de services, d'autres partenaires participent au cofinancement de ce chantier : La MSA, l'Agence de l'Eau Seine Normandie...

## c) Matériels

Un camion benne permet le transport des équipes sur les sites de travail. Le matériel thermique et les outils à main sont en nombre suffisant pour le travail des deux chantiers Espaces Verts. Ils sont renouvelés en fonction des besoins et des détériorations. Une organisation est mise en place pour l'utilisation de certaines machines que l'association ne possède qu'en un seul exemplaire, comme le broyeur.

## d) Partenariats techniques et financiers développés dans le cadre de l'action

Plaine de Vie a pu poursuivre en 2016 les partenariats initiés les années précédentes, sur des chantiers d'entretien régulier, à savoir :

- L'entretien mensuel des ruelles de la commune d'Ecouen existant depuis 2005, s'est poursuivi sous forme de marché public jusqu'en aout 2016, puis sous forme d'un bon de commande jusqu'à la fin décembre 2017. Il représente 1 à 2 journées de travail par mois.
- Pour le Conseil Départemental sur un marché d'insertion Art 30 qui s'est renouvelé en aout 2015, et pour 3 ans, en partenariat avec 1 autre structure de l'IAE. L'équipe s'est vue attribuer l'entretien des espaces verts des PMI gérées par le Conseil Départemental.
- ouverture vers des petits marchés pour Paprec, Ecobio et un EHPAD et pour des adhérents.

## e) Les pistes d'interventions pour cette action innovante

Pour 2018, nous recherchons de nouveaux chantiers pour développer l'activité et les compétences des salariés qui veulent s'orienter vers le métier d'ouvrier en espaces verts. Nous sommes en relation avec Chantier Ecole et nous solliciterons de nouveaux partenaires tels que l'AEV, les Eaux et Forêts, le SIAH, les communes, le Conseil Départemental et la Région.

## 3 L'action d'insertion

### a) Présentation générale

Ce chantier dispose d'un conventionnement DI.R.E.C.C.T.E n° **ACI/095160013** du 1<sup>er</sup> janvier 2016 au 31 décembre 2018 pour 6 contrats aidés du fait des règles applicables pour l'aide à l'accompagnement en A.C.I. prévue par la loi de cohésion sociale.

**Effectif prévu : 6**

**Nombre de personnes ayant travaillé : 8**

	- 26 ans	26 à 49 ans	+50 ans	Total
Hommes	0	2	3	5
Femmes	0	2	1	3

*Tableau n°15 : répartition par classe d'âge*

Nature des publics (1 personne peut être dans plusieurs catégories)	Femmes	Hommes
Bénéficiaires du RSA	3	4
Jeunes en grande difficulté ne relevant pas d'autres catégories	0	0
Bénéficiaires de l'Allocation de Solidarité Spécifique (ASS)	0	1
Bénéficiaires de l'Allocation Adulte Handicapé (AAH)	0	0
Travailleurs (ses) handicapés (ées) reconnus(es) par la MDPH	0	0

Tableau n°16 : répartition par catégorie administrative

Nombre de personnes inscrites à Pôle Emploi : 8

	Depuis - 1 an	Entre 1 et 2 ans	Depuis + 2 ans
Nombre de personnes	0	1	7

Tableau n°17 : ancienneté dans le chômage

### b) Problématiques périphériques rencontrées

NATURE DES PROBLEMATIQUES	NOMBRE DE PROBLEMES REPERES	NOMBRE DE PROBLEMES RESOLUS	DESCRIPTIF DES PARTENARIATS MOBILISES ET ACTIONS MISES EN ŒUVRE POUR LA RESOLUTION
<b>LOGEMENT</b>	6	2 accès à un hébergement	Accompagnement pour les demandes de changement, suivi des personnes hébergées en foyer, en recherche d'un logement plus pérenne. Demandes de logement social en mairie. Suivi et accompagnement pour demandes d'aides au logement. Demande de DALO. Orientation et suivi avec assistante sociale pour hébergement d'urgence.
<b>SANTE (maladie, handicap, dépendance, ...)</b>	2	En cours	Partenariat avec MSA, formation sur les conduites addictives. Bilans dentaires + prises de rdv dentiste pour soins,.... Recherche de solution d'emploi en milieu protégé, suivi avec SAMSAH, contact avec CMP, demande de CMUC, suivi des CMUC, suivi de la prise en charge par mutuelle.
<b>PROBLEMES FAMILIAUX (isolement, rupture familiale...) MANQUE DE CONFIANCE EN SOI</b>	3	Résolution sur le long terme	Relation avec la famille si besoin. Animations en interne, repas du midi pris en commun, participation de bénévoles dans les activités, rencontre avec les groupes qui visitent les jardins, notamment lors de la journée Portes Ouvertes, rendez-vous individuels, recherche de solutions... Regards positifs des adhérents, Retour des consommateurs et valorisation sur la qualité du travail fait. Présence active et permanente de l'équipe d'encadrement. Aide à la prise d'initiative. Réflexion sur aide possible et/ou solutions envisageables de dialogue. Orientation vers psychologue, CMP.
<b>PROBLEMES ADMINISTRATIFS ET JURIDIQUES</b>	8	Pb administratifs. Résolution au cas par cas	Maintien de droits ou acceptation perte de droits. Suivi du transfert de dossier CAF vers MSA et sécu vers MSA. Lien entre MSA et le salarié pour toutes les démarches admi et problèmes de dossier. Renouvellement CMUC, carte de solidarité transport, Pôle Emploi, partenariat et accompagnement à la MSA, suivi situation avec avocat si nécessaire. Aide et accompagnement à la lecture et à la compréhension des documents
<b>PROBLEMES SAVOIR-ETRE EN ENTREPRISE (absences, retard)</b>	3	Résolution au cas par cas	Accompagnement individuel renforcé. Avertissements sur les absences si trop nombreuses, sur le comportement si celui-ci est problématique.
<b>DIFFICULTES FINANCIERES (endettement, surendettement...)</b>	1	Résolution au cas par cas	Demande de secours financiers et d'avances sur prestations (MSA), gestion de budget. Dons d'habits, de mobiliers si besoin par les adhérents... Accompagnement physique à la banque et mise en place d'échéancier avec les Trésors Publics concernés.
<b>ILLETTRISME ANALPHABETISME FLE</b>	6	6 personnes ont suivi des cours	Partenariat extérieur (avec notamment le secours catholique) pour cours alphabétisation ou cours FLE (français langue étrangère). Cours de remises à niveau français/mathématique/informatique suivis dans le cadre de Plaine de Vie à raison de 7h/semaine avec Espérer 95. Cours de français 4h / semaine avec Essivam.
<b>MOBILITE</b>	5	1 demande d'aide financière	Financement pour des permis de conduire (MSA), carte de transport, tarif solidarité transport, ...

Tableau n°18 : les problématiques rencontrées

### c) Bilan quantitatif des sorties en 2017 :

8 personnes ont eu un contrat en 2017.

3 personnes (2 RSA et 1 ASS) ont quitté le chantier en 2017.

#### Parmi les 3 sorties :

- 1 personne (RSA) a signé un CDD de 2 mois comme agent de production en blanchisserie industrielle. Il a par la suite suivi une formation de 2 mois pour être agent de sécurité.

- 1 personne (RSA) n'a pas été renouvelée après 1 an de contrat. Nous sommes sans nouvelle.

- 1 personne (ASS) est partie après 3 ans de contrat. Il est inscrit à Pôle Emploi.

	<b>Nb de personnes</b>	<b>Pourcentage</b>	<b>Secteur d'activité</b>
<b>Sorties TOTALES</b>	<b>3</b>	<b>100%</b>	
1) Sorties en emploi durable	1	33%	Blanchisserie industrielle
2) Sorties : emploi de transition			
3) Sorties Positives			
<b>Sorties Dynamiques=1+2+3</b>	<b>1</b>	<b>33%</b>	
<b>Autres sorties :</b>			
Assedic	<b>2</b>	<b>67%</b>	
Santé			

**Taux de sorties dynamiques : 33 %**

# VI. Les rapports techniques

Les rapports techniques qui vont suivre donnent la parole aux salariés de l'encadrement. L'association ne pourrait fonctionner sans leur implication, leur envie, leur motivation à agir pour l'insertion par l'activité économique. Chacun à sa manière a pris le temps d'écrire pour faire passer un message en posant un regard sur l'année 2017. Cet exercice n'est pas facile, il montre à voir les difficultés rencontrées et les réussites au prisme de chaque personnalité, c'est une histoire commune, mais avec des vécus individualisés.

## 1 Le rapport de Cécile Ménager : directrice

Se retourner et prendre le temps de l'analyse. Cet exercice nous est régulièrement demandé lorsque nous devons rendre compte de notre action et de l'utilisation des fonds reçus.

2017 sera pour nous l'année de l'entrée dans le dispositif du Fonds Social Européen (FSE). Notre projet est toujours celui de l'insertion des personnes éloignées de l'emploi, dans l'activité économique. Mais d'avoir eu besoin des fonds de l'Europe pour essayer de pérenniser une activité d'utilité sociale, marque un tournant qu'il a été difficile de prendre.

Les sources de financements ont évolué d'une année à l'autre, mais en 2016, devant le manque de nouvelles solutions et face aux baisses des aides existantes couplés à l'augmentation des charges, il a fallu pactiser avec l'idée de rentrer dans les contraintes d'un tel dossier. Mais bravement, chaque membre de l'association, salariés ou bénévoles, a mis la main à la pâte. Nous avons atteint un paroxysme dans la justification de chaque dépense, chaque action, chaque document. Le bilan interviendra au 1<sup>er</sup> semestre 2018... aurons-nous été à la bonne hauteur administrative pour mériter cette subvention ?

Le FSE a atteint chacun de nos pores, il s'est infiltré partout, mais nous avons tout de même réussi à garder en ligne de mire, la vision de Plaine de Vie, et soyons juste, grâce à ce FSE nous pourrions maintenir l'activité de Plaine de Vie encore quelques années. Nous sommes très vigilants car Plaine de Vie portant des chantiers d'insertion ne doit pas s'autofinancer à plus de 30% et les subventions qui représentent 70% de son budget, doivent se maintenir à un niveau suffisant pour permettre à l'activité d'insertion de se développer.

### Quelques faits marquants de cette année 2017 :

**En maraîchage** : Une nouvelle serre s'est érigée sur les terrains d'Ezanville, plus haute, plus droite, avec des bords qui peuvent se soulever pour mieux aérer les cultures. Ce fut un challenge pour la monter avec les équipes sous la direction de la cheffe de culture. Et débutée début 2017, elle ne sera opérationnelle que sur 2018, ayant dû affronter des livraisons de toiles inadaptées, des déchirures, un mode opératoire trop succinct... Un second point qui a eu des conséquences importantes, concerne l'absence de la cheffe de culture dès mi-mai (et jusqu'à sa fin de contrat en septembre), période cruciale pour préparer l'été et l'hiver. L'encadrante technique a aussi quitté la structure, suite à démission, fin juillet. Dépossédée des 2/3 de son encadrement, les cultures de légumes souffrent. Les plantations d'automne n'ont pu se faire dans de bonnes conditions et il a fallu acheter des légumes bios auprès de notre réseau de partenaires bio. Une nouvelle équipe s'est constituée courant août, et après un temps d'adaptation il semble que l'année 2018 va pouvoir se vanter de rivaliser avec les bonnes années de production.

**En Espaces Verts** : l'année a été plus sereine. L'encadrement s'est étoffé d'un aide encadrant technique pour seconder la coordinatrice qui peut enfin avoir des horaires normaux de travail et s'appliquer à des tâches plus administratives comme la conception de formations, l'élaboration d'un nouveau bilan de compétences pour une mise en place en 2018, se former elle-même et assurer ses fonctions de déléguée du personnel et de l'Instance de Sécurité. L'organisation du travail des équipes est plus fluide, l'équipe est soudée et nous avons de bons retours des commanditaires ce qui aboutit à de nouveaux marchés...

**Et l'accompagnement des salariés** ? L'équipe est devenue très professionnelle au fil du temps, ouvrant ses compétences notamment sur le rapprochement familial, les dossiers DALLO, afin de répondre de manière efficace aux mille et une problématiques des salariés. Les sorties dynamiques sont en baisse cette année et ne reflètent pas les évolutions des situations des personnes. L'insertion et le FSE : ce fut un nouveau challenge d'accueillir presque exclusivement de personnes habitant en Quartier Prioritaire de la Ville (QPV). Nous devons déployer des trésors de management pour contrecarrer un plus fort taux d'absentéisme et des difficultés nouvelles telles que les violences et les incivilités. Le taux de sorties dynamiques à 50% (vers l'emploi ou la formation), ne reflète pas les avancées sur le savoir et le savoir être des personnes en parcours qui peuvent cependant se sentir dans les témoignages recueillis en fin de contrat et que l'on peut retrouver dans ce rapport avant les annexes.

**La filière d'éducation à l'environnement** a aussi trouvé l'année 2017 un peu amère, avec la fin des animations dans les écoles. Mais Laury, l'animatrice, après un temps de réflexion est partie tout azimut pour rechercher de nouveaux marchés. Il y aura de bons projets pour 2018, des projets reportés pour 2019 voire 2020. Une nouvelle dynamique est née. Laissons-lui le temps des négociations. En attendant, le jardin partagé d'Ezanville prospère, et il est ouvert aux bonnes volontés et aux animations des jeunes.

**La communication** : de belles avancées en 2017, avec un jeu de plaquettes de présentations de nos activités, un site internet revu et complété régulièrement et un nouvel onglet pour le centre de formation « ParNature », une page Facebook pour les flashes « évènements » et une animatrice de réseau très impliquée.

Finalement nous avons réussi à absorber la charge de travail engendré par le FSE tout en continuant nos actions, nous nous sommes professionnalisés, et en l'acceptant, nous avons aussi réussi à repousser encore notre « zone de confort ». **Cécile M**

## **2 Le rapport de Manon : chargée de mission FSE**

---

J'ai entamé ma seconde année à Plaine de Vie en étant plus assurée dans mon poste et dans mes missions. L'insertion est un secteur qui demande un peu de temps d'acclimatation et le poste de chargée de mission à Plaine de Vie exige une période d'adaptation.

Passé ce temps, c'est un boulot grisant dont les missions sont vastes et où l'on ne s'ennuie jamais.

La plupart de mon temps de travail a été dédié à la **gestion de notre subvention accordée par le Fonds Social Européen** : la nouvelle dénomination de mon poste est d'ailleurs « chargée de mission FSE ». Ce sont des tâches administratives diverses et assez courtes mais qui, additionnées, prennent un temps conséquent : les premières opérations comptables (vérifier la caisse, lister les factures et, surtout, tout scanner) ; s'assurer que toutes les pièces justificatives sont présentes et en bonne et due forme (les émargements aux formations, les émargements présence, les pièces justificatives de l'éligibilité des salariés en insertion – notamment les justificatifs de domicile –, les plannings des salariés permanents, les émargements à toutes les réunions d'équipe, la présence des logos du FSE sur tous les documents nécessaires... Une suite de petites tâches très chronophages et qui demandent une attention assez constante.

Le reste de mes missions n'a pas évolué :

- la **veille** sur les possibilités de **financements** privés (notamment les fondations) en substitution des fonds publics qui continuent de s'amenuiser, le montage de **dossiers de subventions** diverses, le suivi du bon déroulement des projets et la rédaction des bilans en commun avec Cécile ;
- la préparation des **fiches de paie** auquel s'est ajoutée la mise en place et le suivi d'avenants aux contrats des salariés en insertion qui souhaitent prendre des cours de remise à niveau en français. Là aussi, le travail de suivi peut être laborieux, surtout pour s'assurer que toute l'équipe encadrante reçoit les informations à temps pour pouvoir organiser les emplois du temps des salariés sur le terrain.

Une partie de mon travail est liée aux **aléas** de la vie de l'association et prend certainement plus de place dans mon poste cette année : gestion des crises qui peuvent advenir avec les salariés en insertion, gestion de diverses demandes administratives des salariés, relais de Cécile et travail en commun sur certains dossiers et à sa demande, etc.

Pour moi, l'année a surtout été l'occasion de me sentir plus impliquée que ce soit parce que je commence (déjà !) à être une ancienne mais aussi par la force des choses : notre mois d'août reste dans mon esprit un grand temps d'angoisses mais également un souvenir presque euphorique. Après la perte soudaine des 2/3 de notre équipe d'encadrement maraîchage et alors que notre directrice est en vacances bien méritées on se retrouve tous les manches, on se serre les coudes et on avance. C'est un poids sur les épaules mais aussi une vraie occasion de resserrer les liens entre collègues : c'est dans la galère qu'on construit un vrai esprit d'équipe. C'est pour moi l'occasion de participer au travail d'accueil de nouveaux salariés permanents et de découvrir des missions que je n'aurais jamais connu en temps normal : travailler sur un plan de culture en maraîchage, créer un fichier de prévisionnel des cultures, assimiler les bases de la rotation des cultures, des spécificités des variétés, définir des dates de semis, les suivre, scruter leur pousse, s'inquiéter de la tête des choux et des poivrons... Je m'y suis plongée à 100% et j'y ai pris un plaisir fou malgré la situation préoccupante.

Année mouvementée à Plaine de Vie, donc. Mais ne le sont-elles pas toutes ? Finalement c'est aussi pour ça qu'on aime ce travail : parce qu'on se lève en sachant que la journée nous réserve toujours des surprises, qu'on continuera à apprendre et découvrir de nouvelles choses tout au long de l'année. Ce n'est pas toujours rose mais c'est toujours passionnant. ! **Manon O.**

### **3 Le rapport de Renaud : chef de cultures**

---

L'année 2017 a été caractérisée par la fin de la présence de l'ancienne cheffe de culture mi-mai et mon arrivée fin août. Cela a perturbé la production de légumes et particulièrement celle des légumes de garde qui nous permettent normalement de fournir les paniers d'hiver. Pour combler ce manque, nous avons intensifié la production de légumes d'hiver sous serre mais cela n'a pas suffi et nous avons dû faire appel à d'autres producteurs de pommes de terre, carottes, navets et oignons pour compléter les paniers. Les poireaux et choux cultivés à saint Brice constituent quand même la base des paniers d'hiver. Mais la prise de retard dans leur désherbage a attaqué leur potentiel de rendement de façon très importante. Heureusement, grâce à l'arrivée tardive du gel, les cultures d'été (tomates en particulier) sont restées productives jusqu'à la fin du mois d'octobre.

La réparation de la nouvelle serre s'est achevée en décembre. En effet, l'ouverture latérale avait été arrachée et les réparateurs ont mis du temps à venir. Quant à la bâche du toit, elle a commencé à se déchirer par un côté et a été réparée grâce à l'aide très efficace de Denis, un administrateur de Plaine de Vie.

Si le terrain d'Ezanville a été trouvé dans un très bon état, le terrain de saint Brice était très enherbé. Le stock de graines d'adventices y est donc important et plusieurs faux semis sont à prévoir. Ils n'ont pas tous pu être réalisés en 2017 à cause d'une pluviométrie importante. La culture sur bâche va être développée afin de limiter le travail de désherbage.

Concernant la fertilisation, des analyses de sol sont en cours. Cependant, il semblerait que les sols cultivés en plein air soient de très bonne qualité. Une fertilisation de fond est prévue pour continuer dans cette voie. Les sols cultivés sous serre sont aussi de très bonne qualité par leur composition naturelle mais semblent manquer de matière organique et de vie. Dans ce but et dans une démarche économique et écologique, une gestion du compost a été mise en place. Toute la matière organique produite sur place (déchets de légume, de culture, adventices) est compostée pour être réintroduite après avoir désamorcé le pouvoir de nuisance des graines d'adventices et des maladies. Seuls les restes de plants de tomates sont exportés d'Ezanville pour être compostés à Saint Brice afin de limiter la contamination par le redoutable mildiou. Quand il n'y a pas de risque de développement de maladies ou d'adventices, la matière organique est laissée sur le sol afin que la dégradation soit effectuée directement pas les vers de terre et les micro-organismes.

Le principal point faible de l'exploitation reste le stockage des légumes de garde qui permettent de tenir l'hiver. Cette année, nous n'avons que des courges à stocker et nous avons pu le faire dans un grenier. Mais la qualité de la conservation est variable. De nouveaux lieux et solutions de stockage sont actuellement recherchés. Par ailleurs, nous allons recommencer la culture de topinambours qui se conservent en pleine terre tout l'hiver pour pallier à ce problème. Au niveau de l'encadrement, l'appropriation de mes fonctions s'est faite progressivement, sans gros problèmes mais avec quelques ajustements.

Au niveau des ressources humaines, le départ de plusieurs salariés ayant des compétences particulières s'est ressenti. Mais nous continuons à former les nouveaux salariés afin qu'ils grandissent en savoir-faire. Quelques petits ajustements ont été réalisés dans les techniques de cultures. Cela a pu perturber les salariés au début mais ils s'y sont bien faits. **Renaud d'H**

### **4 Le rapport d'Aymeline : encadrante technique en maraîchage**

---

Le chemin parcouru à Plaine de Vie est à l'heure actuelle assez court pour moi, étant arrivée le 7 août 2017. J'ai pourtant le sentiment prégnant que ces quelques mois au sein de l'association m'ont fait grandir... D'autant d'années !

Il s'agit pour commencer de mon premier contrat professionnel, étant sortie d'école fin 2016 et ayant intercalé, entre les amphes et les couloirs de PDV, une expérience de neuf mois en service civique dans une association naturaliste. Un premier contrat pro dans un domaine (le maraîchage biologique) que je ne connaissais que par la théorie et quelques gentils essais potagers. Ces quelques mois à arpenter nos serres et champs ; à observer les gestes et habitudes des maraîchers salariés ; à échanger avec des collègues toujours prêts à ouvrir les oreilles, les yeux et à enfiler des gants pour nous sortir de l'embarras ; à manipuler une belle panoplie d'outils façonnant avec douceur nos sols... tout ceci a été pour moi un enseignement de chaque instant, une école à ciel ouvert pour apprendre à faire naître des légumes savoureux et sains dans le respect de notre terre.

Par ailleurs, à Plaine de Vie, l'ennui n'est pas de mise. Il n'y a qu'à se référer au titre de cette belle association. Qui dit association dit aventures humaines... Quasi exclusivement pour le meilleur ! Mon contrat à Plaine de Vie prend pour moi des airs de parcours initiatique. Je n'ai plus tellement la sensation « d'aller au boulot », de me lever pour « gagner ma croûte ». Je me prépare chaque matin pour aller apprendre. Apprendre à écouter l'autre, apprendre à relativiser (nous évoluons avec des individus dont la vie ressemble parfois à une longue traversée du désert), apprendre à comprendre les subtilités de la psychologie humaine (de par la diversité de leurs origines, de leur histoire,... c'est un feu d'artifice de personnalités qui se mélangent, s'associent, émulsionnent, se confrontent. De quoi nous donner du fil à

retordre, et tant de sourires !). J'apprends également à prendre du recul. Faire quelques pas en arrière et analyser la situation la tête froide. Car ce sont des histoires personnelles et parfois bouleversantes qui se racontent, des histoires longues ou des histoires courtes qui chaque fois nous ramènent à ce que nous sommes, à notre place dans ce tourbillon d'aventures et de mésaventures. Nous sommes là pour les accompagner dans l'écriture de leur histoire et, à notre niveau, leur offrir les meilleures perspectives d'avenir possibles.

En bref, Plaine de Vie constitue pour moi une école à ciel ouvert, qui m'enseigne comment cultiver l'humain et la terre. Je suis arrivée avec un bagage quasiment vide, et j'avance alourdie de savoirs, de sourires, de poignées de mains, et de semences me promettant encore des moments forts à passer parmi eux tous. **Aymeline Q.**

## **5 Le rapport de Michel : aide encadrant technique maraîchage**

---

Après un an de présence à Plaine de Vie comme salarié en insertion, mais avec un statut intermédiaire d'aide-encadrant, j'ai été officiellement promu aide-encadrant en Décembre 2016 en remplacement d'Esmatullah SAFI, qui a quitté son poste suite à des ennuis de santé récurrents et assez invalidants. J'ai beaucoup appris avec lui, mais certaines activités ne m'ont pas été spécialement enseignées ou réservées (bricolages, tracteur, ...)

Par ailleurs, j'étais le plus souvent sur le terrain de Saint-Brice. Je n'étais sur le terrain d'Ezanville principalement que pour les récoltes du mercredi matin. Je n'avais donc qu'une vue très partielle des cultures, et aucune participation aux décisions, peu sur les activités dans les serres et terrains d'Ezanville, sauf à diriger des chantiers de plantation organisé par la cheffe de culture. J'ai surtout participé au montage de la nouvelle serre, plus complexe que les simples tunnels car elle est équipée de parois latérales verticales avec des rideaux relevables par enrrouleurs.

A Saint-Brice, l'année a débuté par la plantation de pruniers et de kiwis au verger, dans des parcelles à moitié en friche. Il a fallu prendre les mesures au décamètre sur place, couper les ronces, dessoucher trois vieux pommiers presque morts, installer les poteaux avec des potences, tendre des fils de fer pour y palisser les kiwis quand les lianes se seront développées et les planter.

On a fait la transplantation d'une partie de rhizomes de rhubarbe pour compléter les trois rangées et paillage en début et fin d'année 2017.

Quelques jours d'entretien général au cours de l'année ont été effectués par les équipes des Espaces Verts. J'y ai participé un après-midi, ce qui m'a permis de bénéficier d'une formation express avec la débroussailleuse. Sinon j'ai désherbé à la houe autour des arbres et kiwis tout au long de l'année, parfois accompagné d'un salarié pour formation, parallèlement à des récoltes de poireaux ou de choux.

J'ai eu quelques séances de débroussaillage entre les rangs de pommiers avec tracteur-gyrobroyeur et du débroussaillage des jeunes plantations d'arbustes dans la haie défensive le long du chemin.

Dans les grandes cultures, le début d'année a été surtout consacré aux récoltes de poireaux, en général le lundi après-midi, jusqu'au mois de mars avec du nettoyage sur place, et l'épandage des déchets sur place dans les planches pour recycler la matière organique et respecter la rotation (Les éventuelles larves de mouche du poireau restent sur place).

On peut noter les récoltes des choux, choux fleurs et brocolis plantés en juillet de l'année 2016, la préparation de planches au rotovator (grande fraise genre motoculteur attelée au tracteur) et semis direct d'épinards et radis avec un nouveau semoir manuel à trois rangs de marque « Jang » sur lequel le système de transmission par roues dentées type dérailleur de vélo et disques à trous permet un réglage de semis très fin.

Par la suite, la cheffe de culture, Hélène, a été absente pendant des périodes assez longues, pour une tendinite à l'épaule, très invalidante. Du coup, Morgane était plus souvent au bureau pour gérer l'administratif et le plan de culture. J'étais donc plus souvent sur le terrain d'Ezanville pour des plantations et la mise en place de semis.

Du coup, par manque d'encadrants donc de temps, le désherbage et la préparation des planches dans lesquelles les choux et poireaux étaient récoltés à Saint-Brice en ont pâti. Des granulés d'engrais ont été épandus, mais le passage du covercrop pour travailler la surface et enfouir l'engrais et les pousses d'adventices a été beaucoup retardé. Le travail du sol était plus difficile, moins bon, les adventices ayant profité de l'engrais, ce qui a créé de grosses mottes. J'ai procédé à des passages successifs de la sous-soleuse Actisol, du covercrop puis du canadien pour affiner la terre en préparation de plantation de poireaux et choux.

Préparation de parcelles et semis, à la main, d'engrais vert à Saint-Brice. Installation du système d'aspersion sur tout le terrain.

Les choux et poireaux plantés en juin/juillet ont en conséquence été très envahis de mauvaises herbes, ce qui a demandé un travail de désherbage très fastidieux et chronophage. Et ils ont en général peu grandi par défaut de fertilisation.

Suite au départ d'Hélène et de Morgane en juillet/août, j'ai été plus amené à me servir des tracteurs, tant pour les grandes cultures de Saint-Brice que pour le travail des planches dans les serres d'Ezanville.

Plus généralement, les départs de nombreux salariés en insertion (qui ont trouvé du travail, et c'est heureux !) expérimentés et volontaires, remplacés par des nouveaux qui l'étaient moins, ont aussi eu un effet sur la productivité globale. Améliorer cet état des choses représente vraiment un défi primordial pour cette nouvelle année 2018. J'ai été amené à moins travailler très concrètement et en continu sur UNE activité avec UNE équipe, pour plus organiser la répartition des tâches et à en contrôler et corriger l'exécution.

Je suis très heureux de l'arrivée des nouveaux encadrants Aymeline et Renaud. Nous avons la même analyse d'un manque de matière organique dans nos terres, et sommes tombés d'accord pour développer le compostage et l'épandage en surface de déchets végétaux (restes de cultures et apports de bois fragmenté d'espaces verts) pour passer plus à un système de culture sur sol vivant plutôt que d'acheter des engrais en granulés. C'est un grand changement pour mon travail quotidien. Nous échangeons beaucoup, tant pour les méthodes de maraîchage et le plan de culture que sur le management des salariés en insertion. D'être plus associé à l'ensemble des décisions et activités m'apporte une satisfaction nouvelle.

Nous avons fourni beaucoup d'efforts pour parer dans l'urgence à un manque global de production (dû aux retards, défaut de fertilité, pas de mise en place de certaines cultures de garde...) et continuons pour améliorer l'organisation de l'avenir.

## **6 Le rapport d'Hélène : coordinatrice technique Espaces Verts**

---

Cette année 2017 marque pour moi un tournant dans l'activité espaces verts de Plaine De Vie. En effet, depuis 5 ans j'ai développé l'activité espaces verts de l'association et aidé à la création d'un second chantier. J'ai donc assuré les chantiers ainsi que la coordination, la communication, les devis, la facturation, les rendez-vous de clients... Depuis la création du second chantier, nous avons eu 4 encadrants qui se sont succédés en 3 ans, qu'il a fallu former, accompagner sur les chantiers et suivre. Jérémie a été embauché suite au départ de Christelle (départ qui m'avait beaucoup affecté). Il a su prendre sa place et prendre en main les chantiers, ainsi que les salariés en insertion. En avril 2017, c'est Belarmino qui a été embauché pour faire face à un surcroît de chantiers à prévoir. Le gros chantier n'a pas été décroché, mais Belarmino, par son professionnalisme et son implication dans la structure, a su également trouver toute sa place, ce qui a permis de me dégager du temps hors chantier, très précieux.

Cette année, j'ai donc enfin travaillé avec 2 encadrants techniques sous ma responsabilité. J'ai ainsi pu me consacrer au suivi des chantiers comme je le faisais précédemment, mais j'ai également pu avancer sur des domaines plus variés, tels que la sécurité, l'évaluation des compétences de nos salariés en insertion et la formation pour nos salariés et pour des publics issus d'autres chantiers.

Plaine de Vie a toujours été centre de formation. Aujourd'hui, grâce au travail de Manon, chargée de mission, nous sommes reconnus et répertoriés comme tel. Aussi, j'ai déjà pu dispenser 2 formations à une association partenaire, sur le développement durable et sur la gestion raisonnée des espaces verts. Les années précédentes, je dispensais également une formation intitulée « entretenir son jardin au printemps » qui permettait aux bénéficiaires de balayer les différentes activités à réaliser dans le cadre d'un entretien de jardin.

Je suis contente de contribuer à nouveau au développement de cette belle association. A moi maintenant de créer des formations et de les dispenser au plus grand nombre, sans oublier que je suis la coordinatrice des chantiers espaces verts et que je vais également continuer à assurer des chantiers.

Concernant les chantiers, nos clients sont fidèles et nous les en remercions. Le château d'Ecouen, le Conseil départemental du Val d'Oise, la Mairie d'Ecouen, les Cottages de Domont, l'Escale Sainte Monique à Arnouville sont aujourd'hui rejoints par l'entreprise PAPREC à Sarcelles et le château d'Auvers sur Oise, qui j'espère nous renouvelleront leur confiance pour 2018, sans oublier les particuliers chez qui nos salariés ont fait du très bon travail (mails de félicitations qui font très plaisir).

### **Voici quelques faits marquants sur nos chantiers :**

**Château d'Ecouen** : 2017 a été une année d'anniversaire pour le château. Les équipes de PDV ont été sollicitées, en plus de nos entretiens courants, pour participer à la remise en état des broderies du parterre ouest, ainsi que des douves du château. Alors, à grand renfort de bêches et de coupes bordures, de brouettes et d'un petit tracteur, les broderies ont été découpées afin de faire réapparaître le tracé initial.

**Les Cottages de Domont** : ce chantier est toujours très sympathique à réaliser et à suivre. La relation avec les clients est très agréable. Nous sommes cette année encore intervenus sur la haie vieillissante en supprimant une partie pour la remplacer par des arbustes persistants et mellifères. Les arbustes plantés les années précédentes se portent bien.

**L'escale Sainte Monique** : c'est un chantier très apprécié par les salariés. En effet, ils trouvent sur ce terrain une majorité des activités d'espaces verts. Ce chantier concerne un entretien régulier, réalisé une

à 2 fois par mois. Il y a encore pas mal de travaux de reprise, mais l'équipe de PDV peut déjà être fière du travail abattu.

**Les sites éloignés du Conseil Départemental** : ce chantier concerne 3 CCAS/PMI du Val d'Oise sur les communes de St Leu, Garges les Gonesse et Domont. Il s'agit d'un entretien. Il y a peu de créativité sur ces sites mais ils sont propices à l'apprentissage de l'entretien des espaces verts en milieu urbain : parking avec présence de véhicules, taille de haies, nettoyage des bordures de trottoir et des caniveaux, tonte et débroussaillage.

**Les sites du Conseil Départemental** : l'île des Aubins à Bruyères sur Oise, le marais de Baillon à Asnières sur Oise, les crapauducs à Saint Martin du Tertre, Presles et Maffliers, la carrière du Guepelle à Saint Witz, la Tour du Lay à Ronquerolles. Voici les sites principaux sur lesquelles Plaine de Vie intervient. Nous y réalisons des travaux forestiers tels que la suppression d'arbres tombés au sol, des abattages, la fauche avec préservation de la faune sauvage, des plantations, mais également des travaux de nettoyage d'espaces, de ramassage de déchets.

En 2016, le Conseil Départemental nous avait recommandé auprès du château d'Auvers sur Oise. Cette année, notre nom a circulé dans les services internes au CD95. Cela a débouché en 2017 sur la création de prairies fleuries dans **un collège de Taverny**. En effet, des problématiques budgétaires entrent de plus en plus en jeu dans l'entretien des locaux et des espaces verts des Collèges du département. Aussi, ils ont réfléchi à une rationalisation des espaces, de leur utilisation et de leur entretien, afin de soulager les agents présents sur place, apporter de la diversité écologique sur le site, et ouvrir les élèves aux observations d'insectes, par la mise en place d'un labyrinthe pédagogique. Maintenant, il s'agit pour nous d'entretenir ces espaces

**PAPREC** : ce nouveau chantier à SARCELLES est un chantier d'entretien en milieu urbain. Nous avons contribué également à la réouverture de certains espaces, ainsi qu'à la mise en valeur des arbres.

**Le Château d'Auvers Sur Oise** : suite au chantier de reprise de certains massifs d'iris à l'hiver 2016, Plaine De Vie a assuré l'entretien d'une partie des espaces verts, notamment les massifs de l'orangerie et les massifs du jardin à la Française. Ces derniers ont donné du fil à retordre aux équipes car les conditions climatiques de 2017 ont asséché la terre une bonne partie de l'année et par conséquent, le désherbage était fastidieux. Les broderies de buis sont envahies de liseron et de fétuque (graminée) qui rendent cette partie complexe. Et avez-vous déjà essayé de désherber entre des pieds d'iris ???!! C'est ce que j'appelle le désherbage « pince à épiler », pas toujours très facile pour nos salariés.

**Particuliers et adhérents** : en 2017, nous avons beaucoup travaillé chez des particuliers adhérents ou devenu adhérents à l'occasion. Nous avons refait des pelouses en semis ou en rouleaux, taillé des rosiers, des arbustes, des haies, nettoyé des massifs, planté des vivaces, transplanté des arbustes, dessouché des haies... Ces chantiers ont permis à nos salariés d'apprendre de nouveaux savoirs, non rencontrés dans les chantiers d'entretien habituels. Merci à tous pour votre confiance. **Hélène HD**

## **7 Le rapport de Jérémie : encadrant technique Espaces Verts**

---

### **Point fort : Les formations**

Les enseignements les plus enrichissants pour les salariés en insertion et pour moi-même ont été ceux tirés des chantiers chez les particuliers. En effet, les tâches réalisées et les savoirs enseignés sont très variés puisque chaque demande des clients est différente l'une de l'autre. Les salariés affectés aux espaces verts ont presque tous suivi un chantier de création du début à la fin. De la simple (et parfois complexe) opération de désherbage au remaniement complet d'un jardin, les salariés ont goûté à une grande diversité de tâches composant le métier de jardinier : désherbage, taille, rabattage de haie, travail du sol, réfection de gazon, dessouchage, ouverture de potager, pose de gazon en plaque, terrassements, création de massifs et plantations....

L'achat de matériels en cours d'année a permis de former des salariés au fonctionnement des engins thermiques particuliers tels que motoculteur et broyeur de branches.

Dans un sens plus large, la formation des salariés en insertion représente le quotidien d'un encadrant technique en espaces verts. En effet, l'utilisation de matériel coupant, rotatif et bruyant requiert la plus grande prudence et une vigilance constante est obligatoire de la part des salariés entre eux et de la part de l'encadrant. De même, le travail en hauteur sur plateforme de travail requiert une observation de la configuration du terrain afin de prendre le minimum de risque durant le travail. La sécurité représente à mon sens LA priorité quand on travaille en espaces verts.

### **Les moments forts de l'année**

Chaque jour est un défi en soi. Il faut motiver des personnes qui arrivent avec un nouveau problème chaque jour, qui ont des difficultés à se lever, à respecter les jours et les horaires de travail, à trouver un intérêt à aller travailler.

Chaque question en rapport avec le travail, le monde professionnel, ou la vie pratique, est une récompense. Elles nous prouvent l'intérêt que portent ces personnes au travail qu'elles accomplissent chaque jour, mais expriment également leur volonté de se sortir de leurs quotidiens parfois difficiles à vivre.

En travaillant en équipe, nous apprenons à nous connaître, à connaître nos comportements, et à reconnaître les compétences de chacun. Il est très intéressant de pouvoir échanger sur les savoirs faire des uns et des autres, de mutualiser les capacités dans l'optique de réaliser un travail satisfaisant autant en qualité qu'en quantité. C'est dans ces moments-là qu'on peut déceler une fibre artistique chez l'un, un intérêt soudain au métier chez un autre, ou une indifférence parfois totale.

### **Les moments compliqués**

Les situations de conflits sont parfois compliquées à gérer sans interférer dans le travail en cours. Elles sont intervenues principalement aux moments où la météo était déplorable ou au cours d'une tâche peu intéressante / enrichissante. C'est pourquoi j'essaie de redonner régulièrement du sens, des explications sur le pourquoi fait-on ça ? Pourquoi fait-on ça de cette manière ? Qu'est-ce que cela apporte au sol, aux plantes, aux animaux ?

**En conclusion** : Il est gratifiant de savoir qu'on aide à notre échelle des personnes éloignées de l'emploi et de la société. **Jérémy V**

## **8 Le rapport de Belarmino : aide encadrant technique Espaces Verts**

Ancien salarié en insertion à Plaine de Vie, j'ai rejoint l'équipe Espaces verts en avril 2017. Je connaissais les chantiers, mais la nouveauté pour moi, était de savoir comment gérer une équipe de salariés en insertion.

Les salariés ne sont pas tous pareils, il est nécessaire de savoir leur parler, de savoir les écouter et aussi de leur donner les consignes d'une façon appropriée.

Moi je n'ai pas eu trop de problèmes car je connaissais la plupart d'entre eux.

Les informations qu'Helene m'a transmises sont d'une valeur capitale qu'elles soient pour gérer une équipe ou pour gérer mon travail. Ça m'a aidé beaucoup.

### **Les moments forts de l'année**

Les moments forts c'était notamment au château d'Ecouen. Cette année il y avait des tâches que je n'avais jamais faites, ça m'a beaucoup appris comme la découpe des bordures ou la taille des ifs en topiaire. J'ai bien aimé aussi le chantier Paprec, car c'est un nouveau chantier avec de nouvelles contraintes (gilets jaunes, camions qui circulent sur le site), sans oublier les chantiers des particuliers qui sont toujours agréables.

C'est toujours un plaisir de savoir que tous les jours on peut aider quelqu'un qui a des problèmes de travail, de compréhension, qui a du mal à s'exprimer ou à se faire respecter.

### **Les moments compliqués**

Les conflits sont parfois compliqués à gérer sans interférer dans le travail en cours. Des moments compliqués arrivent parfois au moment d'expliquer pourquoi on fait ça, je donne toujours une explication pourquoi et comment on fait mais ce n'est pas toujours facile.

### **Conclusion pour la période**

La conclusion pour cette période c'est que je me plais bien à Plaine de Vie et j'aimerais avoir mon CDI pour continuer mon expérience. **Belarmino DS**

## **9 Le rapport de Virginie : accompagnatrice socioprofessionnelle**

En 2017, 49 personnes ont été accompagnées dans le cadre d'un CDDI (contrat à durée déterminée d'insertion) dont 25 nouvelles embauches (contre 14 embauches en 2016). Ce fut donc une année où les recrutements ont pris une place importante dans mon travail. Les désistements de plusieurs candidats ainsi que le nouveau critère d'embauche du Fonds Social Européen (embauche de candidats habitants en quartier prioritaire) ne m'ont pas facilité la tâche.

Qui dit embauche dit sortie. En 2017, 23 salariés sont partis de Plaine de Vie dont 8 vers un emploi (principalement des cdd), 3 licenciements pour abandon de poste, 1 candidat n'a pas satisfait à sa période d'essai de 15 jours, 1 personne a suivi une formation de 2 mois dans la restauration, un salarié est sorti de nos effectifs après presque 1 année en arrêt de travail, 2 salariés n'ont pas souhaité renouveler leur contrat à Plaine de Vie et 7 sont sortis sans solution immédiate. Sur ces 7 derniers, 4 personnes sont âgées de plus de 54 ans. Je fais un focus sur cela car il existe une vraie discrimination à l'embauche sur ce type de public surtout sur les métiers peu qualifiés. Il est difficile de mobiliser des personnes qui savent qu'elles devront faire plus d'efforts que les autres dans leur recherche sans forcément de résultats à la clé. D'ailleurs il faut mettre en avant que ces salariés dits « seniors » sont présents tous les jours et prennent à cœur leur travail ce que l'on ne retrouve pas toujours chez les plus jeunes. Il est donc dommage que les entreprises ne voient pas le potentiel de ces candidats. Le travail à Plaine de Vie peut être pour eux une petite bouffée d'oxygène après des années de chômage et de refus.

Cette année, j'ai été marquée également par le peu de CDI proposé en sortie. Les entreprises proposent volontiers des contrats courts, les renouvellent parfois plusieurs fois mais ne se risquent pas à

proposer des CDI. C'est vraiment dommageable pour des personnes qui souffrent depuis des années de précarité et qui ont parfois l'impression que ce n'est pas pour eux la sécurité de l'emploi ! Cela peut être très décourageant de se battre pour des contrats courts, c'est d'ailleurs pourquoi certains salariés peuvent refuser un CDD de 2 mois lorsqu'ils savent qu'ils peuvent rester plus longtemps à Plaine de Vie. Cette année, un seul salarié a pu bénéficier d'un contrat CDI après 2 CDD. Il a été tellement heureux qu'à la signature de son CDI il nous a envoyé une lettre de remerciement alors qu'il en avait déjà fait une lors de la signature de son CDD. C'était pour lui une autre étape de franchie. Le CDI devient un peu un graal inaccessible et lorsqu'il est obtenu, cela change beaucoup de choses dans la vie de ces salariés (ne plus être dans l'insécurité, mieux se projeter sur l'avenir, entreprendre de nouveaux projets ...). Donc lorsque l'on reçoit ce type de remerciement, on est heureux d'être à Plaine de Vie et d'avoir contribué un petit peu à cela. **Virginie D**

## **10 Le rapport d'Ikmath : assistante administrative**

---

Pour ma part, pas de grands changements. Cela fait déjà 3 ans que je suis au poste d'assistante administrative à Plaine de Vie, je participe à l'accueil, la gestion des ressources humaines et administrative auprès des salariés en insertion et je peux répondre à des besoins divers.

A chaque embauche ou renouvellement je rédige les contrats de travail ou les avenants, je fais les inscriptions à la MSA, à la mutuelle et à la prévoyance.

Je contacte le Pôle Emploi, pour faire une demande d'agrément pour les salariés. Sans l'accord du Pôle Emploi ils ne peuvent pas intégrer notre structure. Dès la réception de cet agrément je dois les transmettre au service de la MSA.

Un certain nombre de tableaux de bord sont à remplir tous les mois pour le suivi des salariés, notamment un dossier très important du suivi des versements des indemnités journalières, mais aussi les remises de chèques déposés par les adhérents.

J'ai eu de nouvelles missions : remplir le tableau sur le suivi d'heures.

Cette année j'ai pu suivre des formations, deux en gestion de conflit et une troisième sur Excel que je n'ai malheureusement pas pu finaliser, le formateur n'ayant pu continuer pour des raisons personnelles.

Et j'ai aussi en parallèle fait un stage d'une semaine pour découvrir le métier de secrétaire médicale.

Pour finir, que cette année 2018 soit riche pour de nouvelles aventures. **Ikmath B**

## **11 Le rapport de Laury : animatrice Nature**

---

Cette année fut pleine de « rebondissements » autant pour l'association que pour le secteur de l'éducation à l'environnement et au développement durable

En effet, début 2017 le CPCV (association d'hébergement ayant un foyer sur Ezanville) a pris la décision de ne plus continuer le projet « Soutien à la parentalité et au développement », la raison étant qu'il était compliqué pour eux de s'impliquer dans ce projet. Ce fut une grosse déception pour les différents partenaires (CAF Val d'Oise, les I3F, le Val d'Oise...) et pour nous, qui étions impliqués depuis 1 an à la construction de ce projet.

Une mauvaise nouvelle n'arrivant jamais seule, la CAF nous apprend qu'elle change de politique de subventionnement, ce qui met en péril le projet « Ensemble à la découverte de la nature au fil des saisons », en ne finançant plus les charges de salaire.

Et pour finir la mairie d'Ezanville a décidé d'arrêter les TAP (temps périscolaires) à la rentrée de septembre 2017. Cette information nous a été communiquée en juin, difficile alors pour Plaine de Vie de se positionner pour les TAP des communes environnantes qui avaient déjà leurs partenaires pour la rentrée.

Il a fallu relever les manches et s'accrocher pour mettre en place de nouveaux partenariats et monter de nouveaux projets, car à chaque problème, des solutions !!!

Après un petit moment de latence, les animations du mercredi du projet « ensemble à la découverte de la nature au fil des saisons » ont repris grâce à des cofinancements CAF/ ODER/Réseau Cocagne. Il a ainsi été réalisé 24 animations pour 45 participants différents.

Nous avons été sollicités pour animer un jardin partagé d'I3F à Gonesse (projet en coopération avec le Chantier Vert Avenir de Plaine de Vie qui s'occupe de l'aménagement des parcelles de jardin).

Plaine de Vie a débuté en décembre 2017 un projet sur 1 an, comprenant des animations, couplées avec la conception et la gestion d'un jardin partagé, à l'unité d'intervention sociale de Gonesse-Goussainville pour un groupe volontaire bénéficiant du RSA.

La seconde partie d'année a été surtout un moment où l'on a monté des projets pour l'année 2018 (vacance nature 2018, En route « vert » le jardin, animation écoles...).

Comme chaque année Plaine de Vie participe aux événements nationaux et locaux sur l'environnement : la semaine du Développement Durable, la Fête de la Nature, les quartiers d'été de Villiers-le-Bel... Ces

moments festifs au thème Nature permettent d'animer le territoire et de consolider les liens avec nos partenaires.

L'animation nature et la coordinatrice espaces verts se sont occupées cette année du voyage d'étude avec les salariés et leurs familles (9 salariés, 8 enfants et 3 accompagnants). Nous sommes partis 6 jours dans les Cévennes, début juillet. L'organisation d'un voyage d'étude est un projet passionnant. Il permet de travailler sur l'insertion avec des outils différents que ceux utilisés habituellement dans le quotidien du travail de maraichage et de jardinage. Partir en groupe a permis aux participants de voyager, de faire des activités qu'ils n'auraient pas faites forcément en autonomie et donc d'ouvrir leur horizon et leur esprit à une culture différente. La pratique de la vie en groupe n'est pas toujours évidente pour tout le monde, mais permet à chacun d'enrichir son expérience personnelle. La découverte du patrimoine Cévenol a permis à tout le groupe de s'éloigner et de s'évader du quotidien. **Laury L**

## **12 Le rapport de Tatiana : agente de développement solidaire**

---

2017 aura été une date anniversaire pour ma part. J'ai fêté mes 3 ans à l'association. 3 ans d'histoires, 3 années de vie commune, de rires et de pleurs, d'émotions et d'humanité, et de liens forts tissés avec le réseau des adhérents. Au bout de 3 ans, on commence à sentir le poids des responsabilités.

Au bout de 3 ans, on pourrait penser que s'installe une certaine routine. Et bien malgré la répétition des saisons, la note est différente. Il y a toujours ce petit élément qui fait que les jours se succèdent et ne se ressemblent pas. Le mot routine a du mal à exister dans le contexte de Plaine de Vie. C'est peut-être le fait de vivre au rythme de la nature qui nous évite cette sensation de routine car je n'ai pas vu une saison qui se ressemblait depuis mon arrivée. La nature change constamment. Et nous aussi. Et heureusement ! Tout comme la nature a besoin de s'adapter aux variations climatiques, nous devons sans cesse nous accorder, nous couvrir ou nous découvrir, adapter notre tenue (correcte exigée néanmoins) selon le public avec lequel on travaille.

Quel est réellement mon rôle ici ? J'ai un poste relativement polyvalent et ma mission primordiale est d'animer le réseau des adhérents ; je mets en valeur les actions de l'association ; je communique en interne et en externe sur tout ce qui se passe dans l'association. Au fil du temps, j'ai l'impression d'avoir pris une certaine place. Faire vivre cette association est devenu vital. Comment se fait-il qu'il y ait encore des gens qui ne connaissent pas Plaine de Vie ? Comment trouver les bons moyens de communication pour toucher un public susceptible d'être intéressé par nos missions ?

J'ai envie de souligner que ce qui compte dans mon travail c'est l'accueil de la personne qui va venir jusqu'à l'association. Quiconque passe la porte de Plaine de Vie est important, qu'il soit salarié, adhérent, bénévole, ou simple donateur, il est important pour moi de créer un lien, quel qu'il soit parce que chacun est en mesure d'apporter son aide et de recevoir en échange quelque chose d'essentiel aujourd'hui : un contact humain naturel et peut-être même une raison de vivre parfois.

Si j'analyse ma progression, je prends cette année comme un tournant. J'ai enfin compris que tout ce que je pensais avoir du sens n'en avait pas autant que maintenant que je l'ai compris. Vous me suivez ? Je me suis souvent posée la question de comment trouver du sens dans ce que je fais.

Je pensais avoir répondu à cette question en arrivant à Plaine de Vie. La réalité c'est que comment se rendre utile le plus efficacement possible ? Quelle est la limite du don de soi ? Et comment rend-on le mieux service à quelqu'un ? J'ai cru pendant longtemps qu'aider les gens c'était être disponible pour eux. Je saisis finalement que pour se ménager, il est nécessaire de se préserver et de poser des limites pour éviter la dépendance et l'assistanat. Pourtant, chaque personne en insertion ici a sa propre histoire et a besoin d'une certaine attention. Alors comment réussir à avoir le discernement suffisant pour reconnaître celui ou celle qui va être toxique ou chronophage ? Les sessions d'analyse de pratique avec la psychologue sont assez bénéfiques pour comprendre certains comportements et fonctionnements. Ces sessions m'ont aidé à prendre de la distance avec les événements parce qu'on a beau vouloir faire évoluer certaines situations, il y a un pourcentage d'impalpabilité, certaines situations pour lesquelles on ne peut rien malgré tous les efforts qu'on va essayer de déployer. Dans tout système, il y a finalement des limites, si grandes les ambitions soient-elles. Il faut parfois se rendre à l'évidence et c'est sûrement le plus difficile. Heureusement ce n'est qu'une petite part car dans l'ensemble, il y a de très belles réussites que ce soit au niveau des chantiers, des parcours, des ententes entre collègues, et qui donnent envie chaque matin de se lever, le sourire aux lèvres pour aller tous ensemble sur le même chemin.

Pour vous donner quelques chiffres concrets, Plaine de Vie a eu en moyenne 220 adhérents par mois avec un pic de 233 adhérents au mois d'octobre. Nous avons distribué 10178 paniers sur toute l'année ce qui fait une moyenne de 195 paniers par semaine, confectionnés par nos salariés. Pour 2018, on espère faire encore mieux !!! **Tatiana J**

## 13 Le rapport de Maria : volontaire européenne allemande

---

Les premières deux mois de l'année 2017 ont été très froids. Il n'était pas beaucoup de travail au terrain, donc je suis restée dans le bureau et j'ai écrit des articles pour la Feuille de chou régulièrement jusqu'à mi-mars. Le printemps est arrivé vite et tout à coup nous avons eu des légumes de printemps dans les paniers : l'épinard, le mesclun et même des carottes. La créativité était demandée pour consommer le 450g de mesclun tout seul et moi j'ai fait une quiche avec. En avril était mon séminaire ou j'ai fait des résumés de mon volontariat et quand je suis revenue c'était déjà mai. Je suis allée plus souvent au terrain pour récolter avec les salariés et pour préparer la livraison de Chimex. La récolte m'a plu et j'ai demandé souvent à participer pour la récolte. Début d'avril nous avons commencé avec le café solidaire, qui m'a beaucoup plu. Nous avons utilisé le temps après les paniers pour préparer un gâteau. Les après-midi avec les adhérents sont devenus un vrai rencontre et un plaisir à participer chaque jeudi. Le café solidaire était une pause gourmande pour tout le monde : pour les adhérents, pour les collègues et pour nous-même. Malheureusement on n'a plus trouvé le temps de préparer un gâteau, parce-que les paniers ont pris le temps tout la matinée et l'après-midi mon cours de français a eu lieu. Mais de temps en temps on a quand même réussi. Les mois de mai et de juin sont passés si vite que je ne peux pas croire que c'est Juillet. J'ai fait des excursions, j'ai pris des vacances et des visites autour de Paris, mais à la fin de mai, je ne me sentais plus bien, et j'ai pris la décision de partir. Le temps que j'ai passé avec toute le monde était important pour moi, parce-que j'ai beaucoup appris sur moi-même et bien-que c'était un défi, j'ai passé un temps intensif chez vous. Je vous remercie pour votre confiance et votre respect envers ma décision. Merci à vous d'avoir pu faire cette expérience dans une association d'insertion, un métier et une structure que je n'ai pas connu avant. J'ai beaucoup de respect et d'admiration pour le travail que vous faites chaque jour et c'est un métier très important et bien que vous avez! **Maria**

## 14 Le rapport d'Imène : volontaire service civique depuis octobre

---

S'il fallait résumer mon début à Plaine de Vie, je dirais un spectacle de découvertes.

Il est fascinant de constater l'adaptabilité et la polyvalence dont font preuve les salariés en insertion mais aussi les salariés permanents, qui doivent constamment mettre en œuvre leurs compétences d'improvisation face à la pluralité d'aléas contrevenant chaque jour au programme de Plaine de Vie.

J'ai ainsi, non seulement assisté mais aussi participé à des mouvements dignes d'une pièce de théâtre tels que la réactivité aux faits de la nature, qui influencent grandement les récoltes, en offrant toujours et coûte que coûte des paniers remplis aux adhérents.

Une organisation qui ne pourrait s'exercer sans la direction de Renaud et sans l'aide d'Aymeline et de Michel.

Je ne saurais omettre la force physique et de caractère qu'Hélène et ses encadrants, Jeremy et Belarmino, démontrent continuellement dans leur travail en espaces verts que ce soit sur les terrains ou chez des particuliers, accompagnés de leurs salariés dont leur professionnalisme n'est plus à prouver.

Je parle aujourd'hui et avec force d'un travail d'équipe et d'une implication qui va au-delà d'une simple activité professionnelle, je constate chaque jour, que ce soit sur les terrains ou au bureau, les uns et les autres, donner de leur personne dans l'atteinte de leurs objectifs.

Je parle aussi et surtout du travail d'insertion réalisé en parallèle par les salariés permanents ; je pense notamment à Tatiana : LE lien personifié entre les différents salariés et entre les adhérents qui tient aussi son rôle de tutrice à mon égard, très à cœur ; je pense aussi à Virginie qui effectue à elle seule en faveur des salariés en insertion tout le travail d'accompagnement dans la recherche d'emploi.

J'ai de même, pu participer aux animations nature et à quelques ateliers cuisine avec Laury qui, avec passion, installe une ambiance ludique au sein de l'équipe.

J'ai également passé de bons moments en compagnie de l'assistante administrative; il est vrai que sans Ikmath et ses taquineries les journées seraient bien plus tristes.

Sans oublier Manon avec qui je travaille sur un questionnaire destiné aux anciens salariés dans le but de réaliser des statistiques pour fêter les 20ans de Plaine de Vie en 2018.

Voilà une coopération comparable à celle d'un navire où Cécile règne fièrement en capitaine. (Dixit Tatiana's friend). **Imène B**

## VII. La parole aux jardiniers

### Retour de questionnaires de satisfaction

(Quelques propos recueillis à la sortie des salariés en insertion, en fin de contrat)

#### Donnez votre avis ou un retour sur votre passage à PDV :

« Mes 1ers jours étaient supers, mon objectif en venant travailler à Plaine de Vie était de découvrir le monde professionnel. Dans 6 mois je m'imagine dans une entreprise de climatisation ».

« Les encadrants sont là pour nous apprendre le rythme du travail ».

« A Plaine de Vie j'ai appris à ne plus avoir peur. J'étais timide avant. A plaine de Vie les personnes sont venues vers moi lorsque j'étais triste. J'ai appris à sourire. Ailleurs je n'aurai pas le bonheur que j'ai trouvé ici ».

« J'ai été très bien accueillie, tout a été bien fait. Tout le monde a été compréhensif et agréable, à l'écoute des soucis de chacun. J'ai eu la chance de pouvoir tout découvrir en maraîchage grâce à la confiance que les encadrants me donnaient. La sécurité est bien suivie grâce aussi à l'ISCT qui permet d'améliorer les outils. Le travail en équipe m'a aidé énormément et c'est le plus important, ça m'a permis de me donner de l'assurance, tolérance, patience et de connaître les collègues. Plaine de Vie a plus que répondu à mes attentes car je pensais simplement venir travailler, mais finalement je venais pour me sentir heureuse. Je voulais vous remercier tous. Plaine de Vie reste l'un de mes meilleurs souvenirs en entreprise. A la sortie, je pensais être au chômage et en profiter pour passer mon code et le permis, mais je vais faire 2 semaines de travail. Sinon je pense continuer mes recherches dans le maraîchage ».

« J'ai appris comment faire le boulot, le bio, comment planter, ne pas mettre de produit, voir les choses autrement. On a été à mes côtés sinon je me serai laissé aller. J'ai été très content d'aller à la lecture et l'écriture. J'ai toujours mes pertes de mémoire. J'étais bien ici, j'avais pas trop envie de partir ».

« Mon objectif était de reprendre un rythme de travail et de découvrir le maraîchage. J'ai progressé sur l'agilité dans le travail ».

« Plaine de Vie c'est très bien, Ça m'a beaucoup plu. Le maraîchage est un beau métier, cela m'a fait plaisir de travailler ici. J'ai 50 ans et c'est la 1<sup>ère</sup> fois que je travaillais ».

« J'ai appris beaucoup de chose sur la Nature et aussi la vie. Mon avenir ? Travailler avec des gens biens et qui sont là pour aider aussi les autres ».

« Merci beaucoup encore car à Plaine de Vie vous faites beaucoup de choses pour moi. J'ai acquis des compétences et de l'expérience en maraîchage et Espaces Verts ».

« J'ai pu progresser dans la recherche d'emploi, le dossier de regroupement familiale et les démarches avec la MSA ».

« Franchement je pense que je progresse sur tout vu que avant d'arriver à Plaine de Vie, je ne connaissais pas grand-chose aux espaces verts ».

« Il fait trop chaud dans les serres. Mon avenir, c'est la retraite ».

« Avant je ne connaissais rien, juste un peu de maraîchage, maintenant c'est très bien. Ça m'a permis d'avoir de l'expérience, de faire le permis et des cours de français et de l'informatique et l'Avenir en soi. J'ai passé les CACES et j'ai fait une semaine de formation en espaces verts et j'ai fait un stage de 2 semaines. Maintenant j'ai un appartement, je parle mieux le français et j'ai commencé les démarches pour faire venir ma famille. J'ai beaucoup progressé ».

« Je parle mieux le français »

« J'étais pas motivé à rechercher un emploi, maintenant je suis motivé à rechercher un emploi. J'ai appris comment ne pas se faire mal au dos, les risques du métier, l'entretien des machines ».

« J'ai appris plein de choses : récolter, planter, les espaces verts, jardiner, faire les paniers.. ».

« J'étais timide. J'ai appris plein de choses et à lire et à écrire, j'ai eu des amis, je suis sortie. Le rythme de travail était bien ».

#### Un courrier reçu plus tard. Monsieur a eu plusieurs CDD consécutifs qui devaient aboutir à un CDI:

« Je tiens à vous remercier vivement, à travers cette lettre pour travailler avec vous dans l'entreprise Plaine de vie, en effet j'ai appris beaucoup de chose dans les espaces verts vous m'avez aidé pour la famille, pour le travail, pour la formation. Le mois prochain je vais signer un contrat durée indéterminé CDI grâce à vous. Je vous réitère donc tous mes remerciements pour cette excellente contribution que vous avez apportée à ce labeur et vous prie d'agréer mes salutations les meilleures ».

## **VIII. ANNEXES**

Annexe 1 : Suivi des formations collectives du lundi des salariés polyvalents

Annexe 2 : PLAINE DE VIE dans la presse locale

Annexe 3 : 3 Exemples de Feuille de Chou en 2017

# ANNEXE 1

## SUIVI DES FORMATIONS COLLECTIVES EN INTERNE SUR 2017

DATE	TYPE	REFERENT	HEURES	LIEU
02 janvier	Projection débat : les moissons de demain	PDV	10h-12h	Ezanville
Vendredi 6 janvier	Bilans de santé	10h-12h	10h – 12h	Ezanville
09 janvier	Accès aux droits/ ANPAA	PDV / Georges Brassens	10h-12h	Ezanville/Domont
16 janvier	Accès aux droits/ ANPAA	PDV / Georges Brassens	10h-12h	Ezanville/Domont
23 janvier	Accès aux droits/ ANPAA	PDV / Georges Brassens	10h-12h	Ezanville/Domont
27/01, 24/02, 10, 17, 24/03 31/03, 7/04	Présentation Avenir en Soi (RAE)	PDV	10h30 – 12h	Ezanville
30 janvier	Accès aux droits/ ANPAA	PDV / Georges Brassens	10h-12h	Ezanville/Domont
6 février	Accès aux droits/ ANPAA	PDV / Georges Brassens	10h-12h	Ezanville/Domont
13 février	Sensibilisation Certiphyto <b>groupe 1</b> /élections <b>groupe 2</b>	Mme D'Hooghe (MSA)/J.P.Petiteau et Jacques Walquenart	10h-12h	Ezanville
20 février	élections <b>groupe 1</b> /Sensibilisation Certiphyto <b>groupe 2</b>	Mme D'Hooghe (MSA)/ J.P.Petiteau et Jacques Walquenart	10h-12h	Ezanville
27 février	Présentation voyage	Laury	10h-12h	Ezanville
6 mars	Addictions <b>groupe 1</b> /présentation Allemagne <b>groupe 2</b>	Hôpital Eaubonne/Maria	11h – 17h30	Ezanville
13 mars	présentation Allemagne <b>groupe 1</b> / Addictions <b>groupe 2</b>	Maria/Hôpital Eaubonne	10h-12h	Ezanville
20 mars	L'eau <b>groupe 1</b> / Virginie <b>groupe 2</b>	Laury/ Virginie	10h-12h	Ezanville
27 mars	Virginie <b>groupe 1</b> / L'eau <b>groupe 2</b>	Laury/ Virginie	10h-12h	Ezanville
03 avril	Centre de dépollution / jeux de société	Laury / Tatiana/Ikmath	10h-12h	Bonneuil / Ezanville
10 avril	Centre de dépollution / jeux de société	Laury / Tatiana/Ikmath	10h-12h	Bonneuil / Ezanville
24 avril	Présentation Portes Ouvertes ( <u>tout le groupe</u> )	Tatiana - Laury	10h – 12h	Ezanville
15 mai	Association VIE / zones humides	Etienne	10h-12h	Ezanville
22 mai	Association VIE / zones humides	Etienne	10h-12h	Ezanville
29 mai	Préparation Portes Ouvertes	Tatiana - Laury	10h-12h	
<b>Sam 3 juin</b>	<b>Portes Ouvertes</b>	Plaine de Vie	11h – 19h	
12 juin	Bilan zones humides	Etienne	10h-12h	Ezanville
19 juin	Ressourcerie IMAJ	Villiers-le-Bel	10h-12h	Sorties
26 juin	Biodiversité	Roberte	10h-12h	sorties
28 août	Les règles de Plaine de Vie	Hélène + encadrants	10h – 12h	Ezanville
04 septembre	Visite château d'Ecouen	Simone/ Tatiana	10h-12h	Ecouen
11 septembre	Présentation ATELIER santé (1h) groupe entier/ présentation tenue d'un stand	MSA / Tatiana	10h – 12h	Ezanville
18 septembre	Retour sur le voyage dans les Cévennes	Laury/Hélène	10h – 12h	Ezanville
25 septembre	Sortie à la découverte des champignons	Christian Sallaberry	10h-12h	Ecouen
2, 9, 16, 23 octobre et 6 nov.	MSA : prendre soin de sa santé groupe 1//Le stress groupe 2	MSA / Quentin	10h-12h	Domont/ Ezanville
30 octobre	MSA : prendre soin de sa santé groupe 1// Film sur l'EAU	MSA/ Laury	10h-12h	Domont/ Ezanville
13 novembre	Le stress Groupe 1//MSA : prendre soin de sa santé groupe 2	Quentin/ MSA	10h-12h	Domont/ Ezanville
20, 27/11 et 4,11/12	Stress négatif, que faire ? Solutions individuelles et collectives Groupe 1//MSA : prendre soin de sa santé groupe 2	Quentin/ MSA	10h-12h	Domont/ Ezanville
27 novembre	Stress et travail Groupe 1//MSA : prendre soin de sa santé groupe 2	Quentin/ MSA	10h-12h	Domont/ Ezanville
7 décembre	Marché de Noël	Plaine de Vie		Domont/ Ezanville
18 décembre	Groupe 1 : diffusion d'un film : attention Planète fragile//MSA : prendre soin de sa santé groupe 2	Laury/ MSA	10h – 12h	Domont/ Ezanville

## ANNEXE 2 : Plaine de Vie dans « Le Parisien » du 6 décembre 2017

### « Ézanville : Ils combattent l'exclusion en cultivant la terre »



L'association Plaine de Vie favorise la réinsertion professionnelle de personnes éloignées de l'emploi par le biais du maraîchage biologique. LP/J.L.

### **« Depuis près de 20 ans, l'association favorise la réinsertion professionnelle et sociale des personnes éloignées de l'emploi par le biais du maraîchage biologique :**

Un marché de Noël solidaire, 100 % local et 100 % bios, qui dit mieux ? C'est ce que propose l'association « Plaine de Vie », ce jeudi de 16 heures à 19 heures, dans ses locaux situés au 42, rue du Chemin Vert à Ézanville.

Le marché proposera des produits d'autant plus frais qu'ils sont cultivés sur place. En effet, depuis 1998, date de sa création, l'association Plaine de Vie favorise la réinsertion professionnelle et sociale des personnes éloignées de l'emploi par le biais du maraîchage biologique et l'entretien des espaces verts.

C'est donc en cultivant les 3 ha des deux jardins basés à Ézanville et Saint-Brice-sous-Forêt que les trente employés de l'association ont retrouvé une stabilité. À l'image de Bellena, 41 ans. Garde d'enfants et femme de ménage par le passé, cette mère de quatre enfants travaille désormais la terre depuis un an et demi. « Ça a changé ma vie, sourit-elle. Avant d'arriver ici, j'étais malade et presque abandonnée. J'avais complètement oublié ce que j'étais capable de faire ». Un peu plus loin, Gonzague, 58 ans, a lui aussi retrouvé une seconde jeunesse à l'association, après cinq années de chômage. « Au début, ça ne me plaisait pas, explique-t-il en plantant des jeunes pousses. Mais petit à petit, j'y ai pris goût. Maintenant tout me plaît ». « Avant, j'allais de petits boulots en petits boulots, comme travailler chez Quick » glisse de son côté, Sikandar. À 26 ans, il semble avoir trouvé sa voie dans les jardins de l'association. « J'aime bien être là et ça me permet aussi de payer mes factures ». « Le but, c'est de les réadapter au marché du travail, souffle Tatiana Joignant, agent de développement solidaire à Plaine de Vie. On est un tremplin. »

## PANIERES SOLIDAIRES : FAVORISER L'ACCÈS À DES LÉGUMES FRAIS



Dans le cadre de l'opération nationale « 30 000 paniers solidaires », l'association Plaine de Vie et le Centre Communal d'Action Sociale d'Ezanville se sont associés pour permettre à des familles disposant de revenus modestes de bénéficier de la distribution de paniers de légumes biologiques.

La consommation régulière de légumes frais est un véritable atout pour notre état de santé et cette opération permet aux familles de mieux se nourrir. Elles reçoivent une fois par semaine ou tous les quinze jours des légumes frais, biologiques et de saisons, produits localement.

Des actions autour de l'alimentation sont aussi proposées pour vous donner des recettes simples et rapides à réaliser.

Le panier de légumes solidaires, à disposition chaque semaine ou tous les quinze jours, est proposé à 2,20 € (au lieu de 9,80 €).

L'adhésion est gratuite pour les bénéficiaires depuis moins de deux ans. Pour ceux qui

en bénéficient depuis plus de 2 ans, une participation de 20 € pour l'adhésion est demandée.

Le projet est financé par le CCAS, Plaine de Vie et d'autres partenaires.

**Pour plus de renseignements vous pouvez prendre contact avec le CCAS au 01 39 35 44 97.**

### PAROLE DE BÉNÉFICIAIRE

**Depuis combien de temps bénéficiez-vous de ce dispositif ?**

J'en bénéficie depuis 3 ans environ. J'ai pris connaissance de ce dispositif en lisant un prospectus à la mairie d'Ezanville. J'ai ensuite pris contact avec le Centre Communal d'Action Sociale afin d'en faire la demande.

**À quelle fréquence récupérez-vous un panier ?**

Tous les 15 jours car les quantités sont importantes, notamment en hiver, par exemple on peut avoir un panier avec 3 choux par semaine. En été, on peut avoir certains fruits.

**Ce dispositif est-il bénéfique pour vous ?**

Oui, surtout par rapport au prix qui varie entre 4 à 6 euros par mois, en fonction du nombre de semaines. La quantité de légumes est importante. Je puise quelques idées de recettes à la télévision et à partir de l'expérience que j'ai. En effet, j'ai commencé la cuisine avec ma mère à l'âge de 5 ans. J'ai également fait 18 mois de formation en hôtellerie. Après, j'ai aidé sur mon temps libre, ma famille qui était dans la restauration. La cuisine est pour moi un plaisir personnel.

**Cela vous a-t-il fait changer vos habitudes alimentaires ?**

Pas forcément, car j'ai toujours mangé beaucoup de légumes et préparé mes propres recettes. J'utilise toutes sortes d'épices pour varier les plaisirs tout en utilisant les mêmes ingrédients.

**Recommanderiez-vous ce dispositif à vos amis/connaissances ?**

Absolument. Je me suis rendue compte au fil des discussions que plusieurs personnes autour de moi bénéficiaient de ces paniers.

**En quelques mots, comment qualifieriez-vous les Paniers Solidaires ?**

Pour moi, c'est vraiment le rapport qualité prix. C'est incomparable quand on connaît les prix proposés en supermarché.

### Idée de recette avec du chou blanc

Râpez le chou. Faites des dés de pommes (à partir de pommes rainettes ou pommes Canada). Pour un chou, il faut environ 4 pommes.

Ajoutez 200 à 250 grammes de raisins secs.

Ajoutez une demi-botte de radis préalablement coupés en rondelles.

Assaisonnez avec une vinaigrette assez douce (sans moutarde).

Salez et poivrez, mélangez énergiquement. C'est prêt à être dégusté ! Bon appétit !



## ANNEXE 3 : Exemples de feuille de chou



**Plaine de vie**  
42 rue du chemin vert, 95460 Ezanville  
0139952736  
www.plainedevie.org

# Feuille de Chou

Jeudi 6 juillet 2017

# n°866

---

**Contenu des paniers :**

Petit panier : courgette, concombre, tomate, aubergine, poivron, ciboulette

Grand panier : courgette, concombre, tomate, aubergine, poivron, haricot, tomate cerise, ciboulette

Attention: la composition des paniers peut varier d'un point de départ à l'autre. Merci de votre compréhension.

### La bourrache, l'amie du jardinier



La bourrache (*Borago officinalis*), de la famille des Boraginacées, est une plante annuelle, se comportant aussi en bisannuelle, suivant la date de semis.

Elle possède des tiges dressées de 30 à 60 cm de haut. Les grandes feuilles ovales, alternées, sont poilues, garnies de doux piquants. Les nombreuses fleurs bleues en étoiles, disposées en grappes, se succèdent en permanence. Les graines brunes, arrondies au sommet, présentent quelques marges sillonnées.

Si cette plante est indigène en Europe, elle vient probablement de Syrie, d'Égypte ou de Sibérie. Il existe une forme à fleurs blanches.

Qui sème la bourrache ? Tous les jardiniers ! Les gourmands, les esthètes, les pressés, mais aussi ceux qui jardinent en accord avec la nature, car la bourrache possède de nombreuses vertus pour l'environnement...

Laissez-la se ressemer au potager comme au jardin d'ornement. Sans oublier le verger.

- Elle attire tous les insectes pollinisateurs, et de nombreux papillons monomaniaques ne veulent qu'elle pour pondre et nourrir leurs chenilles.
- Semez-la une première fois, près des légumes fruits, pour une meilleure pollinisation, puis laissez-la vivre sa vie.
- Au potager, indispensable pour sa joliesse, elle apporte au sol du potassium, du calcium et autres minéraux indispensables à la culture des légumes.

Elle protège les choux des chenilles des piérides, et éloigne les limaces. Et elle se resème toute seule, comme les soucis, avec qui elle s'accorde pour éloigner les nématodes.

Plantez-la près des fraisiers, à qui elle confère un saveur plus marquée. Bienfaits des fleurs de bourrache sur les affections de la peau

Dans le cas d'eczéma, c'est l'acide gamma-linoléique des fleurs de bourrache qui fera effet grâce à ses propriétés :

- anti-inflammatoires ;
- apaisantes ; il calme les rougeurs et démangeaisons ;
- anti-dessèchement.

**Bon à savoir :** les fleurs de bourrache peuvent également participer à la guérison de l'herpès ou de psoriasis.

De plus, et notamment si elles sont conditionnées sous forme d'une huile, on confère aux fleurs de bourrache les vertus suivantes :

- Amélioration de l'élasticité et de la souplesse de la peau.
- Retardement du vieillissement prématuré de l'épiderme et de l'apparition des rides.
- Accélération de la pousse des cheveux.
- Renforcement des ongles cassants ou dédoublés.

Aide à la cicatrisation de certaines éraflures ou brûlures superficielles.

Les fleurs de bourrache peuvent être utilisées de 4 manières différentes :

- En tisanes de fleurs fraîches ou séchées, à consommer à raison de 3 tasses maximum quotidiennes.
- En cataplasmes issus d'une décoction ou d'un écrasement des fleurs et feuilles, à appliquer directement sur la peau.
- En huile afin de pouvoir être appliquée directement sur la peau, les ongles ou les cheveux.
- En jus de bourrache qui peut être utilisé comme démaquillant ou tonifiant sur la peau du visage.

**À noter :** le jus de bourrache peut être réalisé maison ou acheté sous forme de préparation.

Malgré ses nombreux bienfaits, l'usage de la bourrache n'est pas conseillé sur le long terme. De plus, son utilisation est proscrite chez :

- Les femmes enceintes ou allaitantes.
- Les très jeunes enfants et nourrissons.
- Toute personne souffrant de maladies du foie en raison de sa possible interaction avec des médicaments destinés à soigner le foie.

Enfin, il est recommandé de consommer des fleurs de bourrache en association avec d'autres aliments afin d'éviter d'éventuels ballonnements gastriques

**Valeur monétaire des paniers :** Si on se penche sur le cours des légumes bio, les petits paniers de la semaine dernière sont évalués à 16.50 € et les paniers familiaux à 26.20 €.

**Poireaux: il en reste encore à planter!**

Appel à bénévoles : Plaine de Vie, terre de rencontres vous propose de venir vous défouler cet été sur nos terrains et pourquoi pas préparer votre bronzage avant de partir en vacances. Les horaires sont le matin de 08h15 à 12h15 et l'après-midi de 13h30 à 17h30.

Merci de nous contacter si vous êtes intéressé pour venir cultiver la solidarité avec nous par téléphone au 01 39 35 27 36 ou par mail : [encadrement@plainedevie.org](mailto:encadrement@plainedevie.org)

**Offre d'emploi: aide encadrant maraîcher bio!**

Plaine de Vie est à la recherche active d'un encadrant maraîcher. Si vous connaissez quelqu'un que ça peut intéresser, merci de faire passer le mot! Nous contacter pour les détails de l'annonce. Merci d'avance!

**Les rendez-vous nature du mois:**

**Mercredi 12 juillet :** atelier cuisine estival + dégustation! Venez partager un moment convivial et apprendre de nouvelles recettes à base de légumes de saison

**Mercredi 19 juillet :** atelier découverte de l'entomologie! Venez apprendre à reconnaître les insectes du jardin pédagogique et découvrir le monde mystérieux et encore bien méconnu!

Inscriptions au 01 39 35 27 36 ou par mail: [animation-nature@plainedevie.org](mailto:animation-nature@plainedevie.org)

**Le mot de la volontaire**

Chers adhérents,

Après 306 jours et un peu plutôt que prévu, je vous dis « Au revoir ». C'était un plaisir de vous voir chaque jeudi et de parler avec l'un ou l'autre de vous plus que 3 phrases. Il y a des adhérents qui sont devenus des amis, qui m'ont montré les côtés de la France et je vous remercie de tout mon cœur pour le temps que je pourrais passer avec vous. De rire avec vous, d'échanger des opinions ou recettes et idées et surtout que je pourrais faire votre connaissance. Je vous souhaite un été plein de belles tomates, de courgettes et des melons. Profitez bien et à bientôt!! Aujourd'hui je suis la dernière fois là pour vous donner vos paniers et je vous attends et j'espère de vous voir tout le monde.





l'Europe  
s'engage  
en France



Plaine de vie  
Cultures et Jardins



UNION EUROPÉENNE

Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel «*croissance et emplois*» 2014-2020

Page 50 / 53



**Contenu des paniers :**

Petit panier : aubergine, concombre, courgette, poivron, tomate, thym, basilic

Grand panier : aubergine, concombre, courgette, poivron, tomate, salade, thym, basilic

Attention: la composition des paniers peut varier d'un point de dé-pôt à l'autre. Merci de votre compréhension.

**Valeur monétaire des paniers :** Si on se penche sur le cours des légumes bio, les petits paniers de la semaine dernière sont évalués à 9.82 € et les paniers familiaux à 20.90 €.

**Le saviez-vous ?**

Il est possible de régler vos mensualités par virement automatique. Cela vous facilite la vie! Vous n'avez pas besoin chaque mois de nous envoyer votre règlement, nous le faisons pour vous!

Si vous êtes intéressé(e), vous pouvez remplir le mandat administratif que vous trouverez en page 3!

Merci d'avance,

*Tatiana, du réseau des adhérents*

**Devinette végétale:**

Pour mon premier, il est imprudent de tous les mettre dans le même panier.

La raison de mon second est toujours la meilleure, à notre grand regret.

Avant mon troisième, il ne faut pas mettre la charrue.

Mon tout soignerait les verrues.

Qui suis-je?

Réponse dans le prochain numéro

**Le dicton du jour:**

*L'amour du jardinage est une graine qui, une fois plantée ne meurt jamais. G. Je kill*

**Cure de vitamines à Plaine de Vie!**

L'été est la période de l'année où généralement les légumes sont le plus appréciés! Malheureusement pour bon nombre d'adhérents c'est la période où on a qu'une envie c'est partir sur les routes et se reposer loin de la région parisienne. Nous nous retrouvons donc avec une production importante de légumes. C'est peut-être le moment pour des non-adhérents de venir nous visiter, déguster des légumes bio, locaux, solidaires et délicieux! Si vous connaissez des gens susceptibles de les aimer, venez leur faire découvrir Plaine de Vie le jeudi de 16h à 17h et peut-être qu'ils voudront rejoindre le réseau des adhérents militant pour la nourriture saine et solidaire :))



**La Poste prend la solidarité au pied de la lettre!**

C'est la deuxième fois que la Poste nous fait don des chaussures de sécurité usagées de son personnel. Merci donc à La Poste pour ce geste de solidarité et de respect pour la planète car ici le maître mot c'est le recyclage!



Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre de programmes opérationnels en matière d'Emploi et d'Inclusion. © 2014-2020



**Contenu des paniers :**

*Petit panier: poireau, courge, carotte, pomme de terre*

*Grand panier: pomme de terre, fenouil, courge, carotte, oignon*

**Valeur monétaire des paniers :** Si on se penche sur le cours des légumes bio, les petits paniers de la semaine dernière sont évalués à 10.15 € et les paniers familiaux à 15.45 €.

**Les animations du mois de décembre:**

Atelier jardin : Mercredi 13 décembre

**Envie d'un Noël bio et responsable?**

Offrez un an d'abonnement aux paniers de légumes bio de Plaine de Vie!! Plus de renseignements auprès de Tatiana!

**Tarifs 2018 et renouvellement**

Chers adhérents,

L'année 2018 n'a jamais été si proche et il est temps de vous informer de certaines choses à propos de votre panier de légumes bio, locaux, solidaires (et savoureux:))

Le CA a pris la décision d'augmenter les prix des paniers, sans toucher au prix de l'adhésion à l'association qui restera donc à 40€ pour l'année civile. Il est important d'effectuer cette réévaluation chaque année pour prendre en compte l'évolution du prix des matières premières et des coûts de personnel.

**A partir de janvier 2018, votre abonnement mensuel passera donc à :**

**37.50 € pour les paniers de base**

**56.25 € pour les paniers familiaux**

Nous restons bien sûr à votre disposition pour tout complément d'information.

**Attention :** le renouvellement se fait automatiquement donc merci de nous faire parvenir un courrier ou mail au cas où vous souhaiteriez résilier. Tatiana, du réseau des adhérents

**Le mot du chef de culture:**

Cette semaine, vous trouverez dans certains paniers des poireaux de petites tailles. A la différence des poireaux de plus gros diamètre, ils sont particulièrement destinés à être consommés avec de la vinaigrette (voir recette de la semaine). La semaine prochaine, vous retrouverez les poireaux « classiques » dans l'ensemble des paniers.

Durant l'hiver, vous découvrirez sûrement quelques marques du passage de la mineuse du poireau. Cet insecte est une petite mouche qui colonise les futs de poireau par ses larves. Ces dernières peuvent provoquer une entaille dans le poireau. Ce dommage est purement esthétique et reste parfaitement consommable.

**Vinaigrette au miel**

- . Huile de tournesol : **4 cuil. à soupe**
- . Vinaigre de cidre : **1 cuil. à soupe**
- . Miel liquide : **1 cuil. à café**
- . Graines de lin : **1 cuil. à café**
- . Moutarde : **1 cuil. à café**
- . Sel
- . Poivre

Versez l'huile dans un bol.

Ajoutez la moutarde, le miel, le vinaigre de cidre, du sel et du poivre. Mélangez.

Ajoutez les graines de lin et mélangez jusqu'à l'obtention d'une vinaigrette homogène.



Cette action est cofinancée par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme agricole 2014-2020 - 100181101 - Emploi et de revenu. © 2018 2020

